

LE DEVOIR

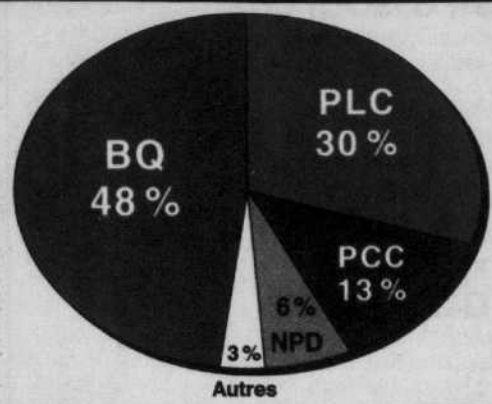
Vol. XCV N° 136

LE VENDREDI 18 JUIN 2004

87¢ + TAXES = 1\$

Sondage Léger Marketing-
Le Devoir-The Gazette

INTENTIONS DE VOTE FÉDÉRAL AU QUÉBEC



Le Bloc consolide son avance

La campagne de peur des libéraux est un échec

CLAIRANDRÉE CAUCHY

À dix jours du scrutin, le Bloc québécois consolide son avance au Québec. Depuis le début de la campagne, les troupes de Gilles Duceppe ont creusé l'écart qui les sépare des libéraux, les devançant maintenant par 18 points. Signe de l'échec de la campagne de peur libérale, six Québécois sur dix voient d'un bon œil l'élection d'un gouvernement minoritaire conservateur où le Bloc détiendrait la balance du pouvoir.

Le sondage Léger Marketing-Le Devoir-The Gazette, réalisé auprès de 1000 Québécois dans les deux jours qui ont suivi le débat français, accorde 48 % des

intentions de vote au Bloc québécois, contre 30 % au Parti libéral, 13 % au Parti conservateur et 6 % au NPD, après répartition des indécis. Il s'agit d'une chute de cinq points pour les libéraux et d'une hausse de trois points pour les bloquistes par rapport au sondage Léger Marketing publié en début de campagne. L'écart est encore plus marqué chez les francophones, où le Bloc récolte 56 % des intentions de vote, contre 25 % pour les libéraux.

La variation est cependant mince lorsqu'on considère le sondage pancanadien réalisé par la même firme quelques jours avant le débat, qui crédite le Bloc de 46 % des intentions de vote des Québécois contre 31 %

pour les libéraux. «Les gens estiment que Gilles Duceppe a largement gagné le débat, mais en même temps, cela n'a pas un effet considérable parce qu'ils votaient déjà pour le Bloc québécois. La tendance se maintient», explique le président de Léger Marketing, Jean-Marc Léger. Il estime que les libéraux ont quant à eux atteint leur «niveau plancher» et qu'ils pourraient difficilement faire pire.

C'est que le Bloc a récolté une part importante du vote de contestation, ratisant beaucoup plus large que sa base habituelle. Près de la moitié de ses sympathisants veulent avant tout rejeter le Parti libéral

VOIR PAGE A 10: BLOC

Le Saint-Laurent s'asphyxie

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Comme plusieurs grandes zones côtières américaines, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent manquent de plus en plus d'oxygène.

Ce fait récemment établi de façon scientifique soulève plusieurs questions sur des impacts méconnus mais possibles de l'érosion attribuable à l'activité agricole, à la navigation maritime et à l'artificialisation des rives du Saint-Laurent. Les chercheurs à l'origine de cette inquiétante découverte veulent maintenant examiner rapidement les liens possibles de ce changement radical dans l'écosystème estuarien avec la quasi-disparition et les difficultés de rétablissement de certaines espèces comme la morue.

Le Devoir a appris que cinq chercheurs de McGill, de l'INRS et de l'Institut Maurice-Lamontagne (IML) de Pêches et Océans Canada viennent de proposer un article scientifique à la revue *Limnology and Oceanography* sur l'étonnante baisse qu'ils ont relevée en ce qui concerne le taux d'oxygène dans les profondeurs de l'estuaire et du golfe, soit entre 200 et 300 mètres. Il s'agit de Denis Gilbert (IML), Gilles Tremblay (IML), Charles Corbeil (INRS) et Bjorn Sundby (McGill).

Grâce à une série de relevés sur les 1200 kilomètres qui s'étendent du début de l'estuaire fluvial au plateau marin continental, ils ont découvert à la hauteur de Trois-Pistoles qu'il y avait en profondeur deux fois plus d'oxygène dissous dans l'eau il y a 75 ans que maintenant.

Selon Denis Gilbert, un physicien devenu avec le temps une sorte de météorologue marin, le taux d'oxygène à grande profondeur à la hauteur de Rimouski-Trois-Pistoles est passé de 38 % en 1930 à

VOIR PAGE A 10: SAINT-LAURENT

Sortie princière à l'Impérial



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

IL AURA FALLU 5,5 millions de dollars et deux ans de travaux pour que le cinéma Impérial retrouve son lustre d'antan. Le chic palace montréalais de la rue de Bleury, construit en 1913 et décoré par Emmanuel Briffa, fut classé monument historique par le gouvernement du Québec en 2001. Restauré, repeint et technologiquement équipé de neuf, ce fleuron du Festival des films du monde ouvrait hier ses nouvelles portes à une chic assemblée venue assister à la projection de *Nathalie*, d'Anne Fontaine, le film inaugural.

Élections 2004

- Duceppe gagne en popularité au... Canada anglais PAGE A 3
- L'autre épouvantail de Martin PAGE A 3
- Le dilemme des Québécois PAGE A 3
- Layton s'en prend aux verts PAGE A 3
- Une grande semaine de télé PAGE A 4

INDEX

Annances.....	B 6	Monde.....	B 7
Avis publics ..	B 4	Mots croisés .	B 3
Cinéma	B 3	Nature.....	B 9
Décès	B 6	Resto.....	B 5
Éditorial	A 8	Sports	B 9
Idées	A 9	Télévision.....	B 2
Météo	B 3	Week-end	B 1

Le paradoxe agricole

Les artisans de la terre s'appauvrissent en dépit de la croissance des exportations

FABIEN DEGLISE

C'est le paradoxe de l'agriculture. Dans les 20 dernières années, les champs du Québec n'ont jamais autant produit. Jamais autant exporté également vers les marchés étrangers, avec en tête celui des États-Unis ou encore celui du Japon, où les cochons de la Beauce ou de la Montérégie continuent de séduire les lucratifs gastronomes de l'Empire du soleil levant.

Les terres sont généreuses. L'opulence a même de quoi réjouir. Et pourtant...

Rassemblés à Québec depuis hier pour parler de la «crise du revenu agricole» — et surtout pour trouver une façon de s'en sortir —, les 30 000 producteurs d'ici crient désormais famine, incapables, pour la majorité, de goûter pleinement aux fruits d'une croissance conjuguée au temps de la mondialisation.

De là à parler de fiasco d'un modèle de développement du Québec vert — jaune, bleu ou marron, selon les saisons! —, de plus en plus orienté vers la croissance et les exportations, il n'y a qu'un pas... que les observateurs du milieu ne sont toutefois pas tous prêts à franchir.

«Je dirais ça autrement, a commenté plus tôt cette semaine Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), lors d'une rencontre éditoriale au Devoir. Si les producteurs agricoles n'avaient pas fait les choix qu'ils ont faits dans les 20 dernières années, ils n'auraient même pas été capables de maintenir leur revenu.» Et aujourd'hui, collectivement,

VOIR PAGE A 10: PARADOXE

■ L'UPA dépose son manifeste à Québec

PAGE A 7



1^{re} édition

www.nativelynx.qc.ca

TERRES EN VUES
LAND INSIGHTS

PRÉSENCE AUTOCHTONE à Montréal

du 10 au 21 juin 2004

Destins croisés
CONCERT DU 21 JUIN à 20 h

Journée nationale des peuples autochtones

Présentation: Mya Tree

Théâtre Maisonneuve Place des Arts

514 842.2112 ou 842.2112

www.pda.qc.ca



POUR UN MARCHÉ ÉQUITABLE

Nous, agricultrices et agriculteurs du Québec, contribuons avec fierté à nourrir la population et participons activement à la vitalité de toutes les régions.

Nous avons à cœur de préserver nos racines tout autant que nos ressources.

À travers nos actions collectives, nous défendons des valeurs de solidarité et d'équité.

Nous sommes partisans et ardents promoteurs d'une agriculture fondée sur un approvisionnement en produits de haute qualité, la protection des ressources, la transformation chez nous.

Nous dénonçons que plusieurs denrées agricoles sont payées moins que ce qu'il en coûte pour les produire, si bien que nous voyons fondre nos revenus et disparaître un nombre croissant de nos fermes.

Cette situation ne peut plus durer !

Nous en appelons à la solidarité de nos concitoyennes et concitoyens pour l'instauration d'un marché équitable fondé sur :

La transparence des prix

entre les différents maillons de la filière agroalimentaire ;

Une rémunération juste et équitable

pour notre travail et nos familles ;

Le maintien de nos fermes à dimension humaine

et la relève pour la génération montante ;

La pérennité d'une agriculture sous le signe
de **l'action collective** ;

Une profession qui témoigne, de la terre à la table,
du **respect des uns envers les autres**.

Les agricultrices et agriculteurs du Québec



**L'Union des
producteurs
agricoles**



ELECTIONS 2004

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TEL. 866-3876



Manon Cornéliier

Le dilemme
des Québécois

La probabilité d'un gouvernement conservateur a lancé, en Ontario, la ronde des conjectures sur l'identité des éventuels ministres en provenance de la province. Le *Toronto Star* y a consacré une page presque complète hier et on peut s'attendre à ce que les autres quotidiens emboîtent le pas.

Au Québec, impossible de faire le même exercice. À moins d'une surprise, le Parti conservateur devrait se retrouver sans député québécois le 28 juin prochain. Ce scénario, qui suscite des questions depuis déjà deux semaines, mérite réflexion.

Sans représentant à la table du cabinet, le lieu où se font les arbitrages importants, le Québec ne pourra pas se faire entendre avec autant d'efficacité. On a beau dire que le gouvernement doit gouverner pour tous les Canadiens, il est inévitable que ceux qui sont autour de la table ont plus de poids que ceux qui n'y sont pas. C'est au cabinet ou dans ses comités que les différents ministres soumettent leurs projets et que les décisions sont prises, y compris certains choix budgétaires. Et ce n'est qu'une fois ces choix faits que le Parlement en discute et en dispose. La capacité de lancer des politiques et des programmes revient au gouvernement.

Les libéraux se servent de cet argument pour inciter les gens à voter pour eux au Québec, mais les Québécois ont le droit de ne pas vouloir réélire les libéraux ni de faire confiance au PC ou au NPD. Mais ce choix a des conséquences et il faut en être conscient. La plus importante demeure l'absence de voix au cœur du mécanisme de prise de décisions.

Le Bloc dit qu'il a des représentants au cabinet ne garantissant pas la prise en compte des intérêts du Québec. Il cite comme preuve la loi sur la clarté, la loi sur les jeunes contrevenants ou le programme des commandites. Ces exemples illustrent les limites du système, mais il reste qu'il y a des risques à n'avoir personne au cabinet quand on y discute de politique étrangère, de finances publiques, d'immigration, de politique commerciale et ainsi de suite. C'est sûr qu'on ne peut être d'accord avec tous les choix, mais la cohabitation dans tout grand ensemble politique exige persuasion, compromis et réalisme.

À court terme, il n'y a pas de solution évidente au dilemme auquel font face ceux qui refusent d'appuyer les libéraux tout en voulant une voix pour le Québec au sein du gouvernement. Pour eux, le Bloc n'est pas la réponse mais beaucoup ne voient pas d'autre solution pour l'instant. La faute n'en revient pas au Bloc, qui qu'en dise le chef conservateur Stephen Harper, mais aux autres partis qui ne se sont pas encore imposés sur la scène québécoise.

On peut se demander cependant s'il est raisonnable d'attendre du PC et du NPD qu'ils comblent seuls le fossé qui les sépare encore des Québécois. Tant que les Québécois n'investiront pas ces partis, ces derniers pourront difficilement comprendre et tenir compte avec justesse des préoccupations du Québec. Le PC a été à l'écoute du Québec quand des Québécois comme Brian Mulroney y ont exercé assez d'influence pour y faire une différence.

Il y a des Québécois au PC et au NPD, mais ils ne sont pas assez nombreux entre les élections pour y exercer un rapport de force efficace. On en retrouve davantage au Parti libéral, mais les partisans de l'autonomie provinciale ne s'y sentent pas toujours les bienvenus.

Le PC veut laisser les coudées franches aux provinces, mais le reste de son programme est aux antipodes des valeurs sociales québécoises. La présence de Québécois au sein de ce parti pourrait peut-être avoir un effet modérateur, mais il en faudrait tout un contingent pour faire contrepoids aux dizaines de milliers d'anciens membres alliés.

Sur le plan social, le NPD rejoint davantage les Québécois, mais il n'a pas encore réussi à secouer son image centralisatrice à laquelle tiennent encore bien des néo-démocrates de longue date. Le chef Jack Layton fait tout pour s'en défaire, mais il n'est pas clair que son approche accommodante survivrait à son départ. Il faudrait là aussi un contrepoids puissant pour empêcher un retour du balancier.

Cela dit, la campagne n'est pas finie et Stephen Harper n'a pas encore gagné. Les libéraux se chargent d'ailleurs de le rappeler à ceux et celles qui sautent aux conclusions. Confrontés à des manchettes évoquant un possible gouvernement conservateur majoritaire, ils s'employaient hier à faire connaître les résultats du dernier sondage quotidien effectué par le Parti libéral, des chiffres qu'on garde jalousement d'habitude.

Le PLC sonde 1200 personnes tous les soirs pour suivre l'évolution de l'opinion publique et, selon le directeur de la campagne, David Herle, l'appui aux libéraux aurait augmenté la journée suivant les débats, soit mercredi. Il affirme que le PLC aurait pris la première place, non seulement à l'échelle du pays mais aussi en Ontario.

Le plan de match des deux partis pour les dix prochains jours donne peut-être une meilleure idée de l'état des forces en présence. Tant Stephen Harper que Paul Martin concentreront leur attention sur l'Ontario. Avec le tiers des sièges, impossible de gagner sans lui.

Mais ils n'ont pas fait ce choix pour les mêmes raisons. Le chef libéral, qui rêvait de percer dans l'Ouest, a presque rayé cette région de son programme pour défendre son château fort ontarien aujourd'hui assiégé. Stephen Harper négligera l'Ouest lui aussi, mais parce que ses appuis y sont bétonnés. Il peut donc se permettre de partir à la chasse aux comtés libéraux qu'il jugeait difficiles à prendre il y a encore deux semaines.

Les deux hommes sillonnent peut-être la même province, mais il faut y voir, dans le cas de M. Martin, un symptôme de sa vulnérabilité et, dans celui de M. Harper, une preuve de sa solidité. Les jeux ne sont pas encore faits mais, pour l'instant, le chef conservateur a encore l'avantage.

mccornellier@ledevoir.com

Duceppe superstar
Le chef bloquiste fait bonne impression, même au Canada anglais

ALEC CASTONGUAY

La popularité du chef bloquiste Gilles Duceppe à l'extérieur du Québec est spectaculaire depuis ses bonnes performances aux débats des chefs en début de semaine. L'organisation du Bloc a reçu des dizaines de courriels d'encouragement d'anglophones, alors que M. Duceppe doit multiplier les entrevues dans les médias du Canada. Plus étonnant encore, le Bloc apparaît maintenant sur l'écran radar des intentions de votes en Colombie-Britannique (3 %), au Manitoba (1 %) et en Saskatchewan (1 %)! Même le prestigieux *New York Times* se met de la partie et envoie son seul journaliste de la campagne électorale pour suivre le Bloc.

Si le Bloc reçoit régulièrement des courriels, positifs et négatifs, en provenance de plusieurs provinces durant l'année, la situation n'équivaut en rien à la décharge d'enthousiasme et de respect qui se manifeste depuis trois jours. «Juste hier, nous avons reçu une centaine de courriels d'anglophones du reste du Canada et ça continue à entrer, lance Louis Aucoin, directeur des communications pour le Bloc durant la campagne. Il y a des gens qui nous félicitent d'être le seul parti de gauche au pays, parce qu'ils n'aiment pas le NPD. D'autres veulent être candidats et se demandent pourquoi le parti n'est pas présent ailleurs qu'au Québec. C'est impressionnant et surprenant.»

La souveraineté

Et la souveraineté, cela ne rebute pas les Canadiens que le Bloc veuille quand même séparer le pays? «Ça ne semble pas les déranger, il y a une forme de respect», dit-il. Le *Devoir* a pu consulter des dizaines de ces commentaires qui viennent d'anglophones de l'extérieur du Québec, question de voir leur réaction. Quelques messages devaient être mis en ligne sur le site Internet du Bloc en fin de soirée hier. Quelques exemples: «Je souhaite que le peuple canadien trouve un chef aussi compétent et admirable que celui que les Québécois ont la chance d'avoir. Si M. Duceppe était dans la course pour le poste de premier ministre, je voterais pour lui sans hésitation.» Signé R. B., Ontario.

«Cher M. Duceppe, Ce soir, j'ai regardé le débat. Je veux vous laisser savoir que vous avez été très impressionnant. Votre participation a amené une touche de classe et décidément, d'intelligence à ce débat.» A.B.

«Je suis de la Nouvelle-Écosse et j'ai suivi avec intérêt le débat des chefs en anglais. Je pense que le gagnant de la soirée était Gilles Duceppe. Le Québec sera bien servi par cet éloquent politicien.» E.W. Greenwood, Nouvelle-Écosse.



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Gilles Duceppe photographié mercredi soir, lors d'un rassemblement partisan au Spectrum de Montréal.

«Bonjour de l'Alberta. J'ai été très impressionné par le Bloc Québécois lors du débat et je sais qu'il ne formera jamais le gouvernement. Cependant, je crois que le Bloc est le meilleur parti pour former l'opposition officielle.» E.W. Sherwood Park, Alberta.

Et ainsi de suite. Le Bloc en reçoit une douzaine par jour depuis lundi soir, avec un sommet d'une centaine de courriels le lendemain du débat en anglais. Un respect et une admiration chez plusieurs anglophones, qui se reflète même dans les sondages. Hier, un coup de sonde Léger marketing du *Journal de Montréal* et de la chaîne de journaux *Sun* montrait que le reste du Canada jugeait que le gagnant du débat en anglais était Stephen Harper (26 %), devant Paul Martin (20 %) et Gilles Duceppe (12 %). Le chef du Bloc devance ainsi Jack Layton de 4 %, puisque seulement 8 % des 895 répondants estiment que le chef du NPD sort vainqueur de la confrontation.

D'ailleurs, la chaîne de télévision Global faisait vo-

ter des gens dans une grande salle à chaque segment du débat des chefs en anglais, question de tater le poulx du public. Gilles Duceppe a remporté plusieurs échanges, dont les deux premiers, soit les plus écoutés au pays.

La firme SES Research, qui fait les sondages pour la chaîne de télévision parlementaire CPAC, laisse voir une fracture depuis le premier débat des chefs. Alors que le parti souverainiste ne récoltait aucune intention de vote dans le reste du pays — normal, puisque le Bloc n'y présente aucun candidat — le Bloc va maintenant chercher des appuis en Colombie-Britannique (3 %), en Saskatchewan (1 %) et au Manitoba (1 %). «C'est un peu fou, concède Louis Aucoin. Je ne sais pas ce qu'il se passe en Colombie-Britannique, mais la majeure partie des courriels qu'on reçoit viennent de cette province.»

Le directeur des communications du Bloc ajoute qu'il y a beaucoup de demandes d'entrevues de la part du Canada anglais depuis quelques jours. D'ailleurs, signe de la curiosité grandissante, la chaîne de journaux *Sun*, qui appartient à Quebecor, vient tout juste d'envoyer un journaliste pour suivre le Bloc quelques jours. Et le prestigieux quotidien *New York Times* vient de décider d'affecter un journaliste la semaine prochaine pour accompagner Gilles Duceppe. Le journal américain ne suivra qu'un parti: le Bloc. Évidemment, la possibilité d'un gouvernement minoritaire avec la balance du pouvoir au parti souverainiste contribue aussi à la couverture médiatique plus large.

En fin de journée hier, Gilles Duceppe donnait une grande entrevue à National, le pendant anglophone de l'émission Le Point, au réseau CBC. Si les questions d'actualité ont occupé une bonne partie de l'entrevue, plusieurs questions visaient seulement à faire découvrir l'homme.

Cette popularité semble donner une aisance et une confiance inébranlable au chef bloquiste. Durant l'entrevue au National, il a clairement dit à son auditoire anglophone espérer un référendum sur la souveraineté d'ici cinq ans, pour ensuite affirmer, pour la première fois de la campagne, qu'il aura «une majorité de sièges au Québec». «J'en suis sûr, a-t-il dit. Je ne sais juste pas combien nous aurons de députés.»

Cette popularité réjouit le chef bloquiste, qui se dirige vers un couronnement le 28 juin. Un succès bienvenu «après les moments difficiles que j'ai vécus [lors de la campagne électorale] en 1997. Je suis fier de tout ce qui m'arrive, j'ai travaillé dur pour ça.»

Le Devoir

Menacé en Ontario,
Paul Martin fait de
Ralph Klein un épouvantail

SYLVAIN LAROCQUE

Chatham, Ont. — Dans l'espoir de susciter une remontée des libéraux en Ontario, le premier ministre Paul Martin a accusé hier son adversaire conservateur, Stephen Harper, de fomenter un «partenariat secret» avec le premier ministre albertain, Ralph Klein, afin de dépouiller le régime public d'assurance maladie.

Poursuivant sa campagne de dénigrement des conservateurs, M. Martin a voulu tirer profit d'une réforme majeure du système albertain de santé, dont l'annonce est prévue pour le 30 juin, deux jours après le scrutin fédéral.

«Je ne crois pas que ce moment ait été choisi par pure coïncidence», a déclaré le chef libéral devant des travailleurs du milieu de la santé à Chatham, dans le sud de l'Ontario.

Paul Martin s'est dit convaincu que M. Klein voulait accroître la place du secteur privé dans le réseau public de santé.

«Il espère avoir un partenaire silencieux à Ottawa du nom de Stephen Harper, a soutenu M. Martin. Quelqu'un qui ne défendra pas la Loi canadienne sur la santé et qui sera à la merci du Bloc québécois, un parti séparatiste.»

Pas de réponse

Mercredi, le premier ministre albertain a confirmé qu'il dévoilerait le 30 juin une réforme afin de permettre au secteur privé de jouer un plus grand rôle en matière de santé.

«Ce qui suscitera la controverse, c'est la question d'augmenter le nombre de cliniques privées qui offrent des services dans le cadre du régime public», a dit M. Klein, laissant entendre qu'il était prêt à enfreindre la Loi canadienne sur la santé.

«Contrairement à Stephen Harper, je regarderai Ralph Klein dans les yeux et je lui dirai non, a martelé Paul Martin. Contrairement à Stephen Harper, je défendrai l'assurance maladie.»

Mais quand on lui a demandé en quoi une plus grande participation du privé en santé pouvait être un problème dans la mesure où les patients n'ont pas à payer pour les services reçus, M. Martin n'a pas voulu répondre. «La force de notre système, c'est qu'il est public, accessible et universel», s'est-il contenté de dire. L'hiver dernier, pourtant, le ministre de la Santé du gouvernement Martin, Pierre

Pettigrew, avait reconnu que le secteur privé pourrait éventuellement contribuer à améliorer l'efficacité du système public de santé. À la suite de pressions du bureau du premier ministre, il avait vite dû se rétracter.

Gouvernement national fort

Paul Martin, qui tire légèrement de l'arrière dans les intentions de vote depuis plus d'une semaine, s'est par ailleurs indigné de la confiance affichée par Stephen Harper de former un gouvernement majoritaire. «C'est soit un geste de désespoir, soit de l'arrogance», a prétendu M. Martin.

Il reste que le chef libéral ne rate plus une occasion de se démarquer de M. Harper. Il espère y arriver en répétant aux Ontariens un message qui le rendrait difficilement populaire au Québec: il faut un «gouvernement national fort» dans tous les domaines, toujours prêt à sauver l'unité du pays.

Le chef libéral dépeint donc M. Harper comme un chef pour qui le gouvernement fédéral «n'a besoin ni de volonté ni de conviction» et dont la seule tâche serait «de rester là à regarder les choses aller».

Paul Martin rappelle que les conservateurs se sont engagés à réduire de façon importante l'aide fédérale aux entreprises. Il ajoute, sans apporter de preuve, que les subventions à la culture et les programmes d'infrastructures tripartites seraient aussi dans le collimateur du parti de Stephen Harper. «Je crois que le gouvernement national a un rôle à jouer dans chaque ville et village de ce pays», a-t-il déclaré dans un Tim Hortons de New Hamburg.

En réitérant sa foi en un gouvernement central interventionniste, Paul Martin tente de contrer la stratégie des conservateurs, qui se présentent depuis le début de la campagne comme une solution de rechange modérée aux libéraux. M. Martin espère récupérer des appuis en s'en prenant à la vision décentralisatrice de M. Harper, qui suscite de toute façon peu d'enthousiasme au Québec.

Mais le premier ministre risque de déplaire à son homologue québécois, Jean Charest, lorsqu'il évoque des discussions directes entre Ottawa et les villes au sujet d'un nouveau «pacte» financier.

«Je crois que nos municipalités devraient être à la table nationale afin de discuter avec le gouvernement national des priorités du pays», a-t-il affirmé hier.

Presse canadienne

Layton s'en prend aux verts

Qualicum Beach, C.B. — Le chef néo-démocrate Jack Layton a profité de son passage, hier, dans l'île de Vancouver, une région où les questions environnementales ne laissent personne indifférent, pour attaquer à nouveau le Parti vert.

Course est quatre

Les néo-démocrates sont dans une course à quatre pour les six circonscriptions de l'île de Vancouver où, selon un récent sondage, les verts ont 18 % de la faveur populaire, à moins de 12 points des trois partis traditionnels. Les stratèges du NPD espèrent

que l'île de Vancouver fera partie des 12 sièges ou plus qu'ils s'attendent à remporter en Colombie-Britannique.

Aux dernières élections, le parti n'avait récolté que deux sièges dans la province.

M. Layton est revenu sur les rapports des groupes environnementalistes Greenpeace et Sierra Club démontrant que le NPD est plus vert que les verts. Il a aussi tenté de démontrer que le Parti vert est conservateur dans son approche de plusieurs dossiers ne touchant pas à l'environnement.

Presse canadienne

Être ou non un «vrai Québécois»

Pierre Ducas
dénonce les propos
de son adversaire

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les propos tenus au *Devoir* par le candidat bloquiste de Manicouagan Gérard Asselin, laissant entendre que son adversaire néo-démocrate aurait dû se présenter pour le Bloc s'il voulait montrer qu'il est un «vrai Québécois», ont soulevé l'ire du Nouveau parti démocratique (NPD).

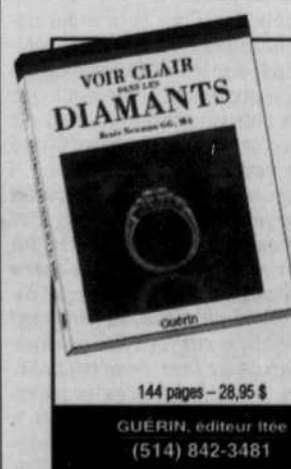
«Est-ce vraiment la ligne de pensée du Bloc? L'identité québécoise se définirait par l'appartenance à un parti? On en revient donc au vieux nationalisme pure laine?», a réagi hier le candidat du NPD dans Manicouagan, Pierre Ducas. Il presse le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe de s'expliquer sur les propos de son candidat. Le néo-démocrate voit des similitudes entre les propos de Gérard Asselin et ceux des libéraux qui se présentent comme les «vrais» Canadiens. «C'est de l'étroussure d'esprit et c'est méprisant. C'est une dérive inquiétante de la part de mon adversaire», a ajouté M. Ducas.

Le candidat conservateur de Ahuntsic, Jean Fortier, trace lui aussi un parallèle entre les propos du bloquiste et l'attitude des libéraux. «Il y a des gens comme cela qui se drapent dans le drapeau de leurs concitoyens. On peut être Canadien sans être libéral et être Québécois sans être bloquiste», a déclaré M. Fortier.

Réagissant aux convictions souverainistes de son adversaire néo-démocrate dans un article publié hier, Gérard Asselin affirmait que M. Ducas n'avait «qu'à prendre une carte du Bloc et se présenter à la convention contre lui» pour montrer qu'il est «un vrai Québécois» et un «vrai nationaliste».

Le directeur des communications du Bloc québécois, Louis Aucoin, réplique que personne dans son parti, pas même Gérard Asselin, ne considère qu'il faut avoir sa carte de membre du Bloc pour être un «vrai Québécois». «Si vraiment la question de la nation, la question du Québec avait été sa priorité [à Pierre Ducas], effectivement il aurait fait partie d'une formation qui en fait sa priorité. Du côté du NPD, ce n'est pas très évident. Le caucus a voté en faveur de la loi C-20 [Loi sur la clarté référendaire]. Quand Jean Chrétien a quitté la Chambre des communes, ils l'ont remercié pour la loi sur la clarté et pour avoir gagné le référendum de 1995. Pour quelqu'un qui se dit nationaliste, il n'est peut-être pas dans le parti le plus proche de l'idée d'indépendance», a affirmé Louis Aucoin.

Le Devoir

Renée
NEWMANNVoir clair dans
les diamants« Québec veut faire de Matane
l'une des capitales mondiales
du diamant. »

Journal de Montréal, le mardi 15 juin 2004

144 pages - 28,95 \$

GUERIN, éditeur inc.
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

• LES ACTUALITÉS •

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Une grande semaine de télé

Lundi, les chefs des quatre grands partis politiques fédéraux n'ont eu de cesse de s'interrompre les uns les autres en français. Mardi, ils ont fait la même chose dans la langue de Shakespeare. Et même si certains Canadiens se sont dits émus du fait qu'il n'y ait pas eu de knock-out lors de ces deux débats, ceux-ci n'en ont pas moins constitué une première occasion pour beaucoup de Canadiens de voir ceux qui aspirent à devenir leur premier ministre.

Analyste à la télévision et rédacteur d'une revue quotidienne des médias (www.members.shaw.ca/nspector4), j'ai moi-même été frappé cette semaine par les différences flagrantes entre les analyses des journalistes anglophones et francophones à l'issue des débats. Des divergences en partie attribuables à la langue. Comment peut-on expliquer autrement l'opinion d'une chroniqueuse du *Ottawa Citizen* qui disait, à la veille du débat, que le français de Stephen Harper était meilleur que celui de Paul Martin?

Mais il ne suffit pas d'avoir une bonne connaissance de l'autre langue pour juger de l'impact des discussions. Un journaliste doit aussi essayer d'entrer dans la peau des téléspectateurs qui, eux, sont issus d'une tout autre culture. Dans un pays où règnent deux solitudes, couvrir ces débats peut être aussi difficile que d'avoir à assurer une couverture journalistique à l'étranger.

Voilà une règle de base à laquelle le *Ottawa Citizen* s'est heurté en demandant à un professeur parisien d'évaluer la qualité du français des chefs. Plus judicieusement, le *National Post* a posé la même question à un Québécois, qui a expliqué que M. Martin «n'avait pas d'accent quand il parlait même si, en même temps, il y a quelque chose qui laisse voir qu'il n'est pas complètement francophone».

Deux interprétations

La plupart des quotidiens de langue anglaise ont analysé le débat en français comme si c'était une bataille entre MM. Martin et Harper alors que ce dernier, tout comme le chef néo-démocrate Jack Layton, est resté en marge toute la soirée. Qu'importe, dans le *Calgary Herald* du lendemain, le chroniqueur Don Martin concluait que Gilles Duceppe avait perdu et que la performance de Stephen Harper avait été la meilleure. Le *Toronto Sun* a même déclaré que M. Harper avait gagné le débat, et ce, en une!

J'ai eu l'impression que plusieurs journalistes francophones ont eu la même difficulté à jauger le débat en anglais. Dans *Le Devoir* et *La Presse*, M. Martin a été perçu comme le gagnant de cette soirée. Mais au lendemain du débat, un sondage Ipsos-Reid paru dans le *Globe and Mail* révélait que MM. Harper et Layton avaient marqué des points et que c'est Paul Martin qui en avait été le grand perdant.

Cette position s'est reflétée dans la chronique de Barbara Yaffe, du *Vancouver Sun*. Elle a écrit que MM. Harper et Layton avaient livré une bonne performance et que puisqu'il n'y avait aucun gagnant clairement établi, le rôle de perdant revenait d'office à celui qui traîne dans les sondages et doit remonter la pente, soit Paul Martin. Dans *The Gazette*, Hubert Bauch a aussi conclu que MM. Harper et Layton s'étaient le mieux tirés d'affaire. Dans le *Ottawa Citizen*, Bob Fife et Anne Dawson ont pour leur part écrit ceci: «Le premier ministre Paul Martin a essuyé une série de coups à propos du scandale des commandites, du patronage et du bouclier antiterroristes hier soir [...], dominant souvent lieu à des échanges musclés[...]».

Ce que l'on veut voir

De tout cela, je tire une conclusion: à une époque où beaucoup de gens se méfient des partis pris des médias, c'est souvent cette explication qui l'emporte sur toutes les autres théories conspiratrices qui circulent. Chacun de nous voit ce qu'il veut voir ou ce qu'il peut voir. Les lecteurs les plus sages rechercheront une grande variété de sources pour s'assurer qu'ils sont bien libres de décider par eux-mêmes.

Norman Spector est chroniqueur politique au *Globe and Mail*.

Dépôt d'un projet de loi

Partenariat public-privé tous azimuts

TOMMY CHOUINARD

Québec — Tout service public pourra faire l'objet d'un partenariat public-privé (PPP) s'il est démontré que l'État en tire avantage. La nouvelle Agence des partenariats public-privé en fera même la promotion auprès des organismes publics, qui seront obligés de recourir à ses services pour conclure des PPP et même choisir les partenaires privés.

C'est ce que révèle le projet de loi sur l'Agence des partenariats public-privé et la politique-cadre sur les PPP, qui ont été déposés hier par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

«Je n'ai pas réfléchi à ce qui devrait être absolument exclu. Mais il est clair qu'il faudra procéder prudemment et rationnellement», a affirmé Mme Jérôme-Forget, en conférence de presse, hier.

Le champ d'application des PPP est élargi à la «prestation d'un service public» et à «la conception, la

réalisation, l'exploitation d'un ouvrage public», prévoit la politique-cadre. «Nous ne ferons pas tout avec la formule du partenariat public-privé», a assuré la ministre. Selon le plan de modernisation de l'État, qui a été rendu public en mai, une dizaine de PPP sont à l'étude. Québec entend en conclure pour le parachèvement des autoroutes 25 et 30, la construction de nouvelles haltes routières, la rénovation ou le remplacement de 3000 à 5000 places dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée, la construction d'un centre de détention en Montérégie. Le privé pourrait même se charger de l'exploitation du nouveau centre de détention avec son propre personnel.

Avant de conclure un PPP, un organisme devra d'abord produire un dossier d'affaires et démontrer que «les citoyens sortiront véritablement gagnants tant sur le plan des coûts que sur le plan de la qualité des services», édicte la politique-cadre.

Cette politique énonce aussi les conditions du transfert d'un service public au secteur privé. «Les organismes publics doivent voir à ce que les employés du secteur public qui acceptent de travailler pour les partenaires privés se voient offrir des conditions d'emploi au moins équivalentes à celles offertes par le secteur public», peut-on y lire.

Les PPP visent à alléger le financement public, assurer un meilleur partage des risques et réduire les délais. «Au bout du compte, ce qui est important, c'est que les citoyens en aient pour leur argent et que des situations comme le métro de Laval ne se reproduisent plus», a affirmé Monique Jérôme-Forget. Elle ne peut toutefois assurer qu'il n'y aura plus de dépassements de coûts dans l'avenir. «J'espère que nous pourrions le faire, mais je ne peux le promettre».

Une nouvelle agence

Tous les ministères, commissions scolaires, collèges, universités, organismes publics et municipaux devront recourir aux services de la nouvelle Agence des partenariats public-privé pour conclure de tels contrats avec des entreprises. Cette agence, une personne morale mandataire de l'État, disposera de pouvoirs importants et de beaucoup de latitude.

L'Agence a pour mandat de «contribuer au renouvellement des infrastructures publiques et à l'amélioration des services aux citoyens par la mise en œuvre de PPP», stipule le projet de loi. Elle conseillera le gouvernement, fera la promotion des PPP et «suscitera» des projets. Elle sera appelée à aider les organismes dans la négociation et la conclusion des contrats. Elle pourra aussi procéder elle-même au choix d'un partenaire privé.

Le gouvernement demeure toutefois responsable de l'octroi des contrats. «L'Agence ne va pas se substituer au ministre. Le responsable d'un partenariat, ce sera le ministre. L'Agence va offrir une expertise et nous assurer d'avoir des contrats qui protègent bien les citoyens et que les risques ont été bien évalués», a expliqué Monique Jérôme-Forget.

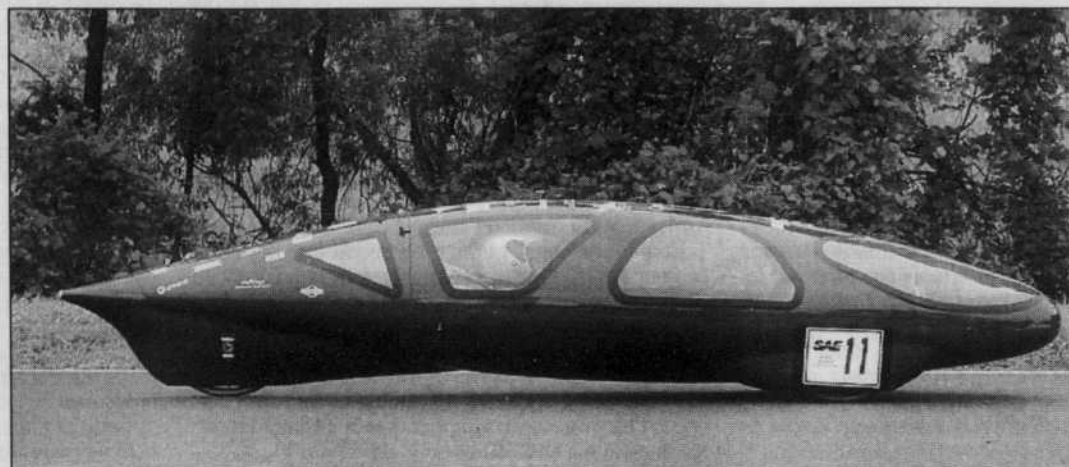
Patronage

La ministre rejette les allégations voulant que la création de cette agence risque de faire place au patronage. «Il est fondamental qu'il y ait une très grande transparence dans toute l'organisation de la transaction. Les contrats seront publics», a-t-elle dit.

L'Agence sera composée de 10 à 15 personnes. Les membres de son conseil d'administration seront tous nommés par le gouvernement. L'Agence devra faire rapport de ses activités annuellement.

Le Devoir

Vous avez dit performance?



L'ÉVOLUTION, un prototype de l'École de technologie supérieure (ETS), vient d'obtenir la quatrième place dans la course nord-américaine Supermilleage à Marshall, au Michigan. Ce petit véhicule d'une place, hyperprofilé et monté sur trois roues, a été conçu et réalisé par les étudiants. Il a réussi une moyenne de 1031 milles au gallon ou 0,227 litres pour 100 km. L'équivalent d'un carafon de vin pour franchir la distance entre Montréal et Drummondville! L'épreuve, où s'affrontent les technologies des meilleures universités, consiste à faire six fois le tour d'une piste de 2,6 km à une vitesse moyenne de 24 km/h.

Bilan de la session parlementaire

Un mince bilan, mais Charest est heureux

ROBERT DUTRISAC

Québec — Malgré le taux d'insatisfaction abyssal que les plus récents sondages accordent à son gouvernement, le premier ministre Jean Charest estime que tout va très bien puisqu'il ne s'intéresse qu'à d'autres chiffres: ceux du taux de chômage.

«Moi, ça va très bien. Je n'ai jamais été si heureux. Le Québec va bien, le Québec va mieux», a dit Jean Charest en faisant le bilan de la session parlementaire qui a pris fin hier. Il ne ressent aucune pression dans son dos qui l'inviterait à démissionner en raison de la faible popularité de son gouvernement, a-t-il répondu à un journaliste qui lui posait la question au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue en compagnie du leader parlementaire libéral et ministre de la Justice, Jacques Dupuis.

«Moi, les chiffres qui m'intéressent aujourd'hui, c'est le fait qu'on soit à 8 % de taux de chômage», a-t-il dit. C'est le taux le plus bas depuis 1976 et l'écart qui sépare le Québec de l'Ontario n'est plus que de 1 %, a soutenu le premier ministre. En fait, le record est de 7,9 % et remonte à décembre 2000, le même taux qu'en mai 1976. Or, si le taux de chômage au Québec est passé de 8,4 % à 8 % en mai, c'est que 26 100 Québécois ont renoncé à se chercher du travail.

Au terme de la session parlementaire, force est de constater que le bilan législatif est mince. M. Dupuis a défendu ce bilan en signalant que plusieurs projets de loi majeurs avaient été déposés. Or aucun des projets de loi d'une quelconque importance n'a été adopté, le gouvernement préférant remettre leur adoption à plus tard plutôt que d'imposer le bâillon. Le gouvernement a fait «l'école buissonnière», a souligné le leader parlementaire de l'opposition officielle, André Boisclair, au cours de la conférence de presse qui a suivi avec Bernard Landry.

Bien que les sondages placent le taux de satisfaction du gouvernement Charest à 25 %, du jamais vu après un an de pouvoir, la grogne ne s'est pas autant transportée dans la rue que lors de la session d'automne. Le mécontentement s'était alors traduit par de nombreuses manifestations devant le parlement ou ailleurs. «C'est typique d'une première session de gouvernement qu'il y ait beaucoup d'activités», a fait valoir M. Charest.

Pour Bernard Landry, avec autant d'insatisfaction à son endroit, le gouvernement est difficile à gérer. «Ils doivent être terrorisés par leur niveau d'insatisfaction», estime le chef de l'opposition officielle. «Ils n'osent plus bouger». M. Landry s'inquiète toutefois des intentions du ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, dans le domaine de l'énergie, avec la centrale du Suroît et les petites centrales sur les rivières, et maintenant avec l'exportation de l'eau en vrac. M. Landry s'est aussi montré critique du bilan économique du gouvernement Charest après un an et il a déploré des pertes d'emplois dans plusieurs régions.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, déplore «le manque de leadership» du gouvernement Charest qui n'a plus le courage d'entreprendre le changement promis. Ce manque de leadership se traduit par une «démobilisation politique» qui s'est manifestée par le départ de trois députés: Russell Williams, Marc Bellemare et maintenant, Christos Sirros, estime le chef adéquat. «Le leadership d'un gouvernement, d'un premier ministre, surtout en début de mandat, le leadership minimal, c'est de garder l'équipe réunie autour d'un plan. Si, après 15 mois, on n'est pas capable de garder l'équipe autour d'un plan, on a un sérieux problème», a fait remarquer Mario Dumont.

Le Devoir

Défusions municipales

Charest bombe le torse; Landry ne rouvrira pas le dossier

ROBERT DUTRISAC

Québec — Pour le premier ministre Jean Charest, les référendums sur les défusions de dimanche prochain montreront que jamais plus un gouvernement du Québec ne pourra procéder à une fusion municipale forcée.

«Dimanche prochain, ce qu'on va marquer dans le calendrier, c'est le fait que jamais, à l'avenir, un gouvernement québécois n'osera faire ce que le gouvernement du Parti québécois a fait, en piétinant les droits des citoyens sur ce choix d'avenir pour leur communauté. Et moi, je suis heureux qu'on ait retrouvé, qu'on ait rétabli ce droit», a dit Jean Charest lors de la conférence de presse où il a fait le bilan

de la session parlementaire qui a pris fin hier.

Plus jamais

De son côté, le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, a prévenu les citoyens qui opteraient pour la défusion que leur ville ne sera pas «refusionnée» par un gouvernement péquiste advenant la victoire du oui. «Nous ne rouvrirons pas le dossier. Les gens vont choisir dimanche et ils devront vivre avec leur décision», a dit M. Landry. On n'a pas l'intention de rouvrir cette «canne de vers». On n'a pas l'intention de replonger les gens dans l'incertitude. On en a déjà assez eu, d'incertitudes municipales. Le chef péquiste clarifiait ainsi l'interprétation qu'on avait

donnée à son discours devant l'Union des municipalités le mois dernier.

Pour M. Landry, Jean Charest et le Parti libéral «ont attaché leur nom pour des décennies à une des plus fâcheuses opérations politiques de l'histoire du Québec». Le chef péquiste a même cité l'éditorial de *The Gazette* qui, dans son édition d'hier, se prononçait contre les défusions, un choix qui serait une erreur, selon le quotidien.

Mais le premier ministre estime plutôt que le Parti libéral est plus respectueux des valeurs démocratiques que les deux autres partis. «J'applaudis au retour de la démocratie», a-t-il dit. Plus tôt lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, la députée d'Hochelaga-

Maisonnette, Louise Harel, l'artisan des défusions, avait une autre interprétation: les défusions, c'est «une abdication antidémocratique en faveur des citoyens les plus privilégiés», a-t-elle lancé.

Autonomie

«En définitive, je suis très satisfait que nous ayons respecté notre engagement, a poursuivi M. Charest. Et les gens sauront. Et après, ils vivront ce que c'est que de retourner à une communauté qui a cette autonomie dans son environnement». En catimini, dimanche dernier, le premier ministre a voté par anticipation dans l'arrondissement de Westmount, a révélé *Le Devoir*. Il comptait voter non, avait-il laisser savoir il y

à quelques semaines, mais il a toujours refusé de faire campagne en faveur de la grande ville. M. Charest a indiqué hier que le dimanche 20 juin, jour de la fête des Pères, il le passerait en famille à Sherbrooke.

Pour sa part, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, estime que le processus des défusions est «un cafouillage important». Il s'inquiète de la suite des choses, notamment dans des anciennes villes où les défusionnistes auront obtenu une majorité écrasante de 85 % ou 90 % mais où le oui recueillera un peu moins que les votes de 35 % des électeurs inscrits.

Le Devoir

Position controversée

The Gazette se prononce contre les défusions

ANTOINE ROBITAILLE

«The Gazette prône le non à la défusion dans son éditorial!» Le maire Gerald Tremblay exultait à la radio, hier matin. En conférence de presse, quelques heures plus tard, c'est le président du comité exécutif, Frank Zampino, qui soulignait avec satisfaction que *The Gazette* «reprenait les enjeux qu'on soulève depuis des mois».

«Voter pour la défusion serait une erreur», affirmait en éditorial l'unique quotidien de langue anglaise de Montréal, qui tire à 141 000 exemplaires. Le texte donne raison au maire, qui a déclaré que «le réveil sera dur» pour les citoyens qui défusionneront. Ils se rendront compte, selon lui, qu'ils ne retrouveront pas leur ville comme elle était avant la fusion et que leur «entité municipale» n'aura que peu de pouvoir.

La vraie question à laquelle il faudra répondre dimanche, selon *The Gazette*, est celle-ci: «Aux problèmes de Montréal, souhaitez-vous la solution actuelle, qui est mauvaise, ou une solution encore pire?» S'il reproche une fois de plus au Parti québécois d'avoir fait les fusions forcées, *The Gazette* est aussi dur avec les libéraux de Jean Charest, qu'il accuse d'avoir «poignardé les électeurs dans le dos» en proposant une structure «bancale» comme le Conseil d'agglomération, laquelle structure sera créée après les défusions. «Il faudra s'en souvenir aux prochaines élections», écrit même *The Gazette*. S'il est vrai que les promesses faites par le Parti québécois — principalement les économies d'échelle — n'ont pas été au rendez-vous, note *The Gazette*, il faut prendre conscience que «défusionner ne punira ni le PQ ni les libéraux. Ça ne punira que les banlieues qui feront ce choix». *The Gazette* écrit aussi que la décentralisation effectuée par Gerald Tremblay a amélioré la mégaville.

Colère

Dans le camp de la défusion, on fulminait hier. «Honte à l'équipe éditoriale de *The Gazette*», a lancé Maria Tutino, ardente défusionniste de Baie-d'Urfé. «J'étais sidéré», a confié au *Devoir* Peter Trent, ancien maire de Westmount et porte-parole défusionniste. «J'ai envie d'annuler mon abonnement, mais j'ai besoin de ce

journal pour avoir les nouvelles!» Bill Spears, défusionniste de Dolard-des-Ormeaux, prétend que *The Gazette* n'en est pas à ses premières erreurs et que les gens de l'ouest de l'île commencent à passer au *National Post*. «Qu'est-ce que Tremblay leur a promis pour qu'ils écrivent cela?»

Peter Trent raconte qu'il y a un mois, en rencontre éditoriale avec *The Gazette*, jamais il n'aurait pu «prévoir ce changement de cap». Sortant ses découpures de journaux, il soutient que ce même journal a publié «plus de 50 éditoriaux contre la mégaville». «Comment ont-ils pu en devenir de tels cheerleaders? Pourquoi ont-ils publié une photo de Gerald Tremblay si énorme en page couverture que j'ai eu du mal à digérer mes céréales?», dit M. Trent. Mais à son sens, de toute façon, «cette conversion de dernière minute» n'aura que peu d'effets sur le vote.

L'éditorialiste en chef de *The Gazette*, Brian Kappler, a soutenu hier que l'éditorial controversé est en parfaite cohérence avec ceux qui ont précédé ces derniers mois, où ils ont notamment «loué la décentralisation de Tremblay». M. Kappler prétend avoir déjà reçu quelques annulations d'abonnement et dit qu'en général la réponse des lecteurs est assez négative. Mais il précise: «Nous ne sommes plus un journal de combat». Le grand pourfendeur de la mégaville à *The Gazette*, le chroniqueur Henry Aubin, n'a pas pu être joint hier parce qu'il était en vacances.

A l'hebdomadaire *The Suburban*, qui a pris position en faveur du oui aux défusions dans son édition du 9 juin, le rédacteur en chef, Jim Duff, s'est dit assez surpris par la position du quotidien rival. Mais il tient à rappeler que «les Anglos ne forment pas un groupe monolithique» et que, même au *Suburban*, on a mis six heures avant de décider quel camp on allait appuyer. Selon lui, cette histoire de défusion en cache de nombreuses autres: «Il y a cette querelle stupide et personnelle entre Anthony Housefather et Robert Libman. Ils sont en chicanes depuis la petite école». M. Duff dit aussi détester l'approche défusionniste dans Westmount: «C'est presque une affaire de mode ridicule pour gens aisés.»

Le Devoir

• LES ACTUALITÉS •

Exportation de l'eau potable

Mulclair persiste et signe

Le ministre de l'Environnement a fait son nid: le Québec doit exporter son eau en vrac

JOCELYNE RICHER

Québec — L'idée du ministre de l'Environnement, Thomas Mulclair, est déjà faite: il faut exporter l'eau du Québec en vrac.

Avant même la tenue du débat qu'il souhaite à ce propos au cours des prochains mois, le ministre a fait son nid, convaincu que le Québec a depuis trop longtemps renoncé à des dizaines de millions de dollars de revenus qu'engendrerait l'exploitation de la ressource.

«Je crois que par dogme, on est en train de se priver d'un potentiel énorme», a-t-il expliqué, lors d'un entretien à la Presse canadienne, hier.

Non seulement M. Mulclair n'a nullement l'intention de reculer dans ce dossier, malgré les hauts cris de l'opposition et des groupes écologistes, mais le ministre se dit «ravi» de forcer le débat sur un sujet hissé dans certains milieux, selon lui, au niveau d'un dogme ou d'une religion.

«On est en train de nous dire que par religion, dogme, vérité reçue, on n'a même pas le droit d'en parler. Je trouve ça extraordinaire!» dit le ministre, qui entend bien bousculer les idées reçues et ne

pas se laisser marcher sur les pieds par ses nombreux détracteurs.

«Le débat ne fait que commencer, a-t-il dit. Et ceux qui pensent m'intimider en me disant que je ne suis pas leur religion, dans laquelle ils m'inventent des commandements tous les matins, j'ai des nouvelles pour eux autres.»

A la question de savoir ce que le Québec aurait à gagner sur le plan environnemental à exporter son eau en vrac, il répond que «tant qu'on n'a rien à perdre sur le plan environnemental, si j'ai des milliards à aller chercher avec de l'eau, sans affecter les écosystèmes aquatiques, pourquoi je nous priverais, par dogme, de la possibilité d'avoir une activité économique importante?»

À partir du moment où deux critères sont respectés — «sécurité de la ressource et sécurité juridique» — il ne voit aucune limite à l'exploitation de la ressource hydrique.

Loi remise en question

L'opposition péquiste et les groupes écologistes font valoir quant à eux que le BAPE en était venu à la conclusion, en 2000, après enquête et écoute de 400

mémoires, qu'il valait mieux interdire l'exportation de l'eau en vrac, pour la soustraire à l'ALENA. Si l'eau était considérée comme une marchandise en vertu du traité, les lois environnementales du Québec pourraient être perçues comme des entraves au commerce international et devenir caduques.

L'Assemblée nationale a donc adopté une loi en décembre 2001 interdisant l'exportation d'eau en vrac.

Pour remettre en question la loi, le ministre se base sur l'article 4.1 qui stipule que le ministre doit tous les cinq ans se prononcer sur «l'opportunité de la maintenir en vigueur».

L'occasion était trop belle pour lui de relancer le débat, car il n'accepte pas la prémisse voulant qu'il existe un consensus à ce propos. «Le consensus est basé sur quoi? Elle est où, la science?», a-t-il dit, voulant insuffler plus de logique et de rationnel au débat.

«Notre engagement est clair: préservation de cette ressource renouvelable, son exploitation rationnelle, avec des règles très claires, sur le plan juridique, pour ne jamais la mettre en péril. Après ça, pourquoi on continuerait à laisser exporter, comme on le fait à l'heure actuelle, sans tirer un sou de redevance? Ça n'a

pas de bon sens! C'est une ressource, on a de la chance. On devrait l'exploiter», avait dit le ministre, hier matin, en Chambre, aux questions de l'opposition.

Il a rappelé son engagement d'imposer une redevance aux grands utilisateurs d'eau (embouteilleurs, papeteries et alumineries, notamment) au cours des prochains mois. Ces redevances pourraient rapporter au gouvernement, selon lui, des dizaines de millions de dollars par année, dont une partie serait redistribuée vers les régions.

«Il n'en est pas question, de mettre en péril cette ressource. On va la protéger, on va avoir une assise juridique, mais, si on peut, avec ces deux choses-là, aussi apporter de l'argent, aussi apporter des redevances, pourquoi ne pas le faire?», a-t-il demandé, en Chambre.

Le projet d'exportation n'effraie pas le premier ministre Charest, à première vue.

«Je n'ai aucune crainte sur le débat qu'on aura sur l'eau, aucune mais absolument aucune, parce qu'il n'a jamais été question d'exportation massive d'eau», a-t-il dit, lors d'un point de presse.

Presse canadienne

CSDM: la nouvelle équipe présente un budget de redressement

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Assenant une gifle à l'administration précédente, la nouvelle équipe de la Commission scolaire de Montréal a présenté hier un budget équilibré qui laisse des compressions de personnel dans son sillage mais qui annonce l'ère des dépenses équitables.

En faisant des ponctions de 11,6 millions dans l'ensemble de ses services, la CSDM prévoit de rectifier le tir et d'empêcher que des écoles choisissent de ne pas utiliser les sommes prévues pour embaucher des enseignants, ce qui a été le lot du passé. L'administration du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), actuellement en poste à la CSDM, a indiqué hier qu'une analyse fine des livres a permis de constater que 212 postes enseignants n'avaient pas été pourvus, les écoles ayant choisi d'utiliser l'argent à d'autres fins.

«C'est une révélation», a indiqué hier le directeur général associé de la CSDM, Serge Fontaine. «Cela ne veut pas dire que les écoles n'ont pas fait de bons choix de dépenses avec cet argent, mais il reste que ça créait des situations d'iniquité.»

Pratique indésirable

En remettant aux regroupements la responsabilité de pourvoir les postes enseignants, la CSDM espère mettre fin à une pratique indésirable qui a contribué à perdre un peu le fil des dépenses.

Décrire le fin détail de cet exercice d'équilibre auquel l'équipe de la présidente Diane De Courcy s'est astreint n'est pas une mince affaire: aux prises avec une chute de clientèle l'an prochain qui aurait de toute façon diminué de 100 le nombre d'enseignants affectés aux classes, l'exercice de redistribution des sommes par les regroupements rééquilibre les

choses, ce qui fait en sorte que le nombre d'enseignants devrait rester le même.

En outre, le personnel professionnel souffre de la réduction de 47 postes, et le personnel de soutien perdra des plumes lui aussi.

«La présidente ne peut pas affirmer que les services aux élèves sont maintenus, c'est faux», déplore le président du Syndicat des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (CSQ), Jean Falardeau.

À l'Alliance des professeurs de Montréal, on demeure prudent malgré des chiffres rassurants pour l'heure. «Nous sommes toujours dans une zone d'inconfort», a expliqué hier Pierre Saint-Germain, président de l'APM. «Je ne peux pas valider les chiffres qu'on nous présente, il faudra voir

à la rentrée scolaire de l'automne.»

Le syndicat note toutefois que la réduction démographique annonce une diminution de 100 profs l'an prochain, une baisse que la CSDM

Le déficit anticipé a été réduit de 27 à 20 millions et le déficit structurel de 11,7 millions a été effacé

compense immédiatement en mettant fin aux pratiques inéquitables du passé.

Aux prises avec un «énorme» déficit de 27 millions de dollars (déficit structurel de 12 millions et déficit cumulé de 15 millions), la CSDM n'avait d'autre choix que de s'attaquer à l'«hémorragie». Il fallait agir de façon urgente «parce que l'avenir était lourdement hypothéqué, le contrôle du déficit semblait nous échapper», et aussi «parce que c'était devenu une

question de crédibilité», indique-t-on par ailleurs dans les documents présentés hier à la presse.

L'opération a été «laborieuse», a

indiqué hier le nouveau directeur général associé, Serge Fontaine. Le déficit anticipé a été réduit de 27 à 20 millions et le déficit structurel (11,7 millions) a été entièrement effacé. «Nous avons eu comme mandat de redresser la situation financière», a expliqué M. Fontaine, un «travail ardu, pénible mais nécessaire».

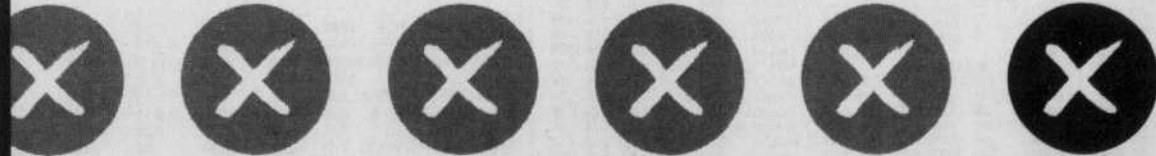
Plusieurs éléments surviennent simultanément à l'exercice d'équilibre et contribuent à brouiller les cartes: l'an prochain, la commission scolaire fera face à une diminution de son bassin d'élèves (1400 de moins sur un bassin de près de 76 000), donc à une réduction du personnel enseignant. De plus, les marges de manœuvre dégagées par l'ancienne équipe n'existent plus. En outre, les plans d'effectifs ne seront connus qu'à la rentrée, une fois que tous les élèves seront bien assis devant leur pupitre.

La CSDM s'adresse par ailleurs à Québec pour faire valoir les particularités montréalaises et les coûts

que celles-ci entraînent. «Nous invitons le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation à adapter le financement scolaire à la réalité montréalaise», affirme Mme De Courcy, évoquant la sécurité alimentaire, la prévention de la violence, les budgets de francisation et l'entretien des immeubles.

Pointée indirectement pour des décisions du passé, l'équipe de Marcellin Noël, ancien président du comité exécutif de la CSDM, réfute les accusations. «Québec nous imposait des compressions que nous avons toujours refusées, et nous avons décidé d'assumer le déficit», a expliqué M. Noël, joint hier. «Nous avons fait ces choix sciemment, pour empêcher des compressions», a-t-il ajouté, indiquant que les écoles avaient peut-être utilisé des sommes pour autre chose que l'embauche d'enseignants, mais généralement pour «les dégager en ressources humaines autres».

Le Devoir



ON VOTE LE LUNDI 28 JUIN. ON PEUT AUSSI VOTER AVANT.

Vous pouvez voter avant le jour d'élection, si vous le désirez. Le vote par anticipation aura lieu le vendredi 18 juin, le samedi 19 juin et le lundi 21 juin, de midi à 20 h. Les adresses des bureaux de vote par anticipation sont inscrites au verso de votre carte d'information de l'électeur.

Si vous n'avez pas reçu cette carte, vous n'êtes probablement pas inscrit sur la liste électorale. Pour voter, il vous suffira de présenter à votre bureau de scrutin une preuve d'identité qui porte vos nom, adresse et signature.

Vous pouvez également voter par la poste ou en personne à votre bureau local d'Élections Canada si vous en faites la demande au plus tard à 18 h, le mardi 22 juin. Téléchargez le formulaire *Demande d'inscription et de bulletin de vote spécial* à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Mon vote, je le poste! ou appelez-nous dès maintenant.

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour d'élection.

Pour plus de renseignements, consultez notre site Web ou communiquez avec votre bureau local d'Élections Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Service d'information à l'électeur.

www.elections.ca 1 800 463-6868

ATS 1 800 361-8935 pour les personnes sourdes ou malentendantes



1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

TORONTO

titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, l = action ordinaire sans droit de vote ou de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements spéciaux d'actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas été versé; v = unité de capital-valor; v = dividende variable; wt ou w = bonification (warrant); z = lot brisé.

LES COTES

TORONTO

97,56

DOLLAR

canadien

,87 c\$

NEW YORK

Dow Jones

10 377,52

OR

à New York

388,90 \$us

+69,69

+0,12

-2,06

+4,30

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Australie (rand)	0,2219	Israël (shekel)	0,5145
Brésil (cruzeiro)	0,3804	Jamaïque (dollar)	0,0247
Canada (dollar)	0,47695	Japon (yen)	0,0125
Chili (peso)	0,9775	Liban (livre)	0,0008
Colombie (peso)	1,3905	Maroc (dirham)	0,1553
Costa Rica (colón)	0,1769	Mexique (peso)	0,1298
Cuba (peso)	1,3905	Nouvelle-Zélande (dollar)	0,9003
Dominique (dollar)	0,00218	Pérou (sol)	0,4054
États-Unis (dollar)	0,5388	Philippines (peso)	0,0225
France (franc)	0,00218	Pologne (zloty)	0,3725
Allemagne (mark)	0,1717	Répub. dominicaine (peso)	0,0293
Argentine (peso)	0,000519	Répub. tchèque (couronne)	0,0537
Autriche (schilling)	0,000343	Royaume-Uni (livre)	2,5200
Belgique (franc)	0,2275	Russie (rouble)	0,0485
Bolivie (boliviano)	1,3723	Singapour (dollar)	0,8206
Brunéi (dollar)	1,6549	Soudan (couronne)	0,0420
Canada (dollar)	0,0425	Suisse (franc)	1,1233
Chili (peso)	0,1816	Taiwan (dollar)	0,1861
Colombie (peso)	0,00671	Thaïlande (bath)	0,0340
Costa Rica (colón)	0,0319	Tunisie (dinar)	1,1141
Cuba (peso)	0,000158	Ukraine (hryvna)	0,2653
Dominique (dollar)		Venezuela (bolivar)	0,0001

COUP D'ŒIL

S&P TSX Composite Index (X-SPTT TSE)

250 Jours

Bourse de Toronto

Standard & Pears TSX	139337	8497.56	+69.69
Canadian Smallcap	26381	584.81	+2.81
Canadian MidCap	13028	587.32	+1.90
Index	99928	471.81	+4.58
Capped Index	99928	521.73	+5.07
In Consumer Discretionary	3708	91.53	+0.30
In Consumer Staples	2270	176.69	+0.41
In Div Metals & Mining	10018	226.28	+3.30
In Energy	15992	171.39	+1.64
In Financials	9466	141.32	+0.86
In Gold	19284	199.16	+2.91
In Health Care	2282	65.26	+0.23
In IT	48769	33.52	+0.48
In Industrials	13071	73.05	-0.02
In Materials	37530	149.33	+2.18
In Real estate	57	150.68	-0.53
In Telecomm Services	5572	58.91	-0.27
In Utilities	674	141.33	+0.42

Canadian Venture

SP CDNX	28423	1540.37	+5.21
---------	-------	---------	-------

Le Marché Américain

Industrielles	169822	10377.52	-2.06
Transports	14663	3059.99	+0.75
Services publics	21539	275.41	+1.71
Dow Jones Composé	206025	3019.51	+3.04
Composite NYSE	*	6546.01	+10.64
Indice AMEX	*	1211.64	+5.54
SP 500	*	1132.05	-1.51
NASDAQ	*	1983.67	-14.56

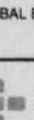
Les plus actifs de Toronto

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var.	V.
TELUS NETWORKS	42448	8.11	5.73	6.05	+0.41	
IMBARDIER INC B	10080	4.23	4.13	4.17	-0.01	
INCO	4623	26.05	25.75	25.80	-0.05	
UNITED SAP TSX 60	4387	47.48	46.87	47.45	+0.41	
HEATON RIVER	4162	3.82	3.69	3.80	+0.14	
SPITR EXPLO LTD	4002	3.57	3.37	3.59	+0.19	
ACER DOME INC	3549	24.02	23.01	23.95	-0.11	
CRANDIA INC	3448	23.00	22.18	22.50	+0.28	
LESTICA INC SV	2807	26.47	24.95	25.25	-0.43	
HERA CP	2208	0.35	0.34	0.35	-1.01	

Les plus actifs du Canadian Venture

	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.	V.
Industrielles	169822	10377.52	-2.06			

HITE KNIGHT RES	2388	1.15	0.85	1.15	+0.15
-----------------	------	------	------	------	-------



decisionplus.com

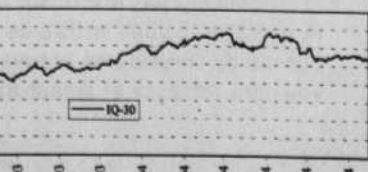
Procurez vous une Vision du marché boursier

Telephone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1366

www.marketvisionplus.com

INDICES QUÉBEC

17 juin 2004	Fermeture	Variation journalière	Variation journalière (%)	Variation depuis 1er janvier
IQ-30	1021,26	1,61	0,16%	-2,13%
IQ-150	1073,30	1,10	0,10%	1,22%





CENTRE
D'ANALYSE ET DE SUIVI
DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département
de finance de l'Université de
Sherbrooke et de TIRÉC.

ÉCONOMIE

Congrès spécial de l'Union des producteurs agricoles

L'UPA dépose son manifeste à Québec

CLAUDE TURCOTTE

L'Union des producteurs agricoles (UPA) explore toutes les avenues possibles pour que ses membres retrouvent un niveau de revenu net satisfaisant. Elle envisage toute une panoplie de mesures à court, moyen et long terme et prévient les gouvernements qu'elle mettra en œuvre «une stratégie de mobilisation énergétique dès l'automne advenant leur inaction». Hier, pour remonter le moral des 425 délégués au congrès spécial tenu à Québec, elle a même fait appel à l'ex-premier ministre Lucien Bouchard, qui les a encouragés à poursuivre la mission commencée par leurs ancêtres.

En fin d'après-midi, Laurent Pellerin, président de l'UPA, s'est rendu au bureau du premier ministre Jean Charest pour lui présenter «le manifeste pour un marché équitable» signé par les délégués et qui apparaît aujourd'hui dans les pages de tous les quoti-

diens du Québec. L'UPA parle d'un nouveau contrat social agricole et soutient que la situation actuelle ne peut plus durer. Elle appelle à la solidarité des citoyens et demande au gouvernement d'imposer la transparence des prix dans les produits agroalimentaires pour montrer la faible part qui revient aux producteurs.

Construction d'un abattoir

M. Charest, qui était très occupé en cette dernière journée de la session parlementaire, s'est limité à un bref entretien et à une séance de photos, sans plus de commentaires aux médias. Françoise Gauthier, la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a pour sa part déclaré qu'il y avait de nombreuses façons d'intervenir et pas seulement au chapitre des crédits. Elle a fait état en particulier d'un projet de construction d'un abattoir de bovins. Il y a en effet un tel projet dont on discute à la Fédération

des producteurs de bovins depuis un an et qui pourrait être réalisé dans l'espace de quatre mois, selon Michel Dessureault, président de la Fédération des producteurs de bovins. Il y a d'ailleurs eu un atelier hier sur cette question dans le cadre du congrès.

Mme Gauthier a parlé du problème des faibles prix payés pour les vaches de réforme par l'abattoir québécois de Levinoff, ce qui a fait l'objet d'une requête à la Régie des marchés agricoles. La ministre ignorait cependant que la Régie avait rendu sa décision mercredi à ce sujet, une décision que M. Dessureault considère être «un cadeau de Grec», selon l'expression signifiant en fait que ce cadeau n'en est pas un. La Régie suggère à la fédération de proposer ses propres prix, constate le président de la fédération, ce qui ne rime à rien puisqu'il n'y a pas d'autre abattoir pouvant faire l'achat de ces vaches de réforme. Il y a dans les faits absence de concurrence depuis que les Amé-

ricains ont imposé un embargo sur le bœuf canadien, à la suite de la découverte d'un cas de vache folle en Alberta.

Chute des revenus

Cette situation a été un facteur important dans la chute du revenu net des agriculteurs québécois, qui sont majoritairement des producteurs laitiers. Pas moins de 25 000 des 45 000 producteurs québécois ont été affectés par la chute des prix pour les vaches de réforme. Ils reçoivent présentement 20 ¢ la livre, alors que le prix aux États-Unis est de 60 ¢ la livre. M. Dessureault est convaincu que le prix remonterait très vite si l'embargo américain prenait fin, mais rien n'indique que ce sera bientôt le cas.

L'UPA demande par ailleurs au gouvernement d'accroître l'aide accordée en temps de crise, de mettre en œuvre une stratégie permettant à la gestion de l'offre de s'appliquer pleinement par l'obtention de prix couvrant les coûts

de production et par un contrôle efficace aux frontières, et de préserver la gestion de l'offre au terme de la présente ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce.

À propos de cette évolution du contexte mondial, M. Bouchard a confié aux délégués qu'à l'époque où il était premier ministre du Québec, il s'était inquiété de ce qui serait arrivé si l'OMC avait interdit le système des quotas qui viennent avec la gestion de l'offre. Comme cette menace pèse toujours, M. Bouchard pense qu'il serait prudent de préparer un plan de transition au cas où la gestion de l'offre devrait être délaissée un jour.

Croit-il qu'il soit quand même possible de trouver une solution qui puisse permettre le maintien de la gestion de l'offre dans un cadre de commerce mondial libéralisé des denrées agricoles? M. Bouchard répond qu'il sera sans doute possible de trouver un compromis, mais que ce sera un défi qui ne sera pas simple.

EN BREF

Manuvie et les valeurs mobilières

Ottawa — Les investisseurs étrangers ont accru de 20,4 milliards leur position en valeurs mobilières canadiennes en avril, rapportait hier Statistique Canada. Cette progression tient surtout à une importante transaction conclue durant ce mois, soit l'achat pour 15 milliards de John Hancock Financial, de Boston, par l'assureur torontois Manuvie. Par ailleurs, les investisseurs étrangers ont poursuivi leurs achats d'actions canadiennes en circulation, pour 2,5 milliards durant le mois. Depuis avril 2003, les étrangers «ont été chaque mois des acheteurs nets d'actions canadiennes en circulation», portant leur total sur 12 mois à 16,8 milliards. Quant aux Canadiens intéressés par les titres étrangers, ils donnent toujours leur favori aux obligations: ils en ont acquis ainsi pour 1,3 milliard de dollars, contre seulement 200 millions en actions. La tendance des investisseurs canadiens envers ces obligations continue donc pour un cinquième mois de suite, les achats totalisant 6,2 milliards. — PC

Bell offre l'interurbain à 5 \$ à sa clientèle haut de gamme

DAVID PADDON

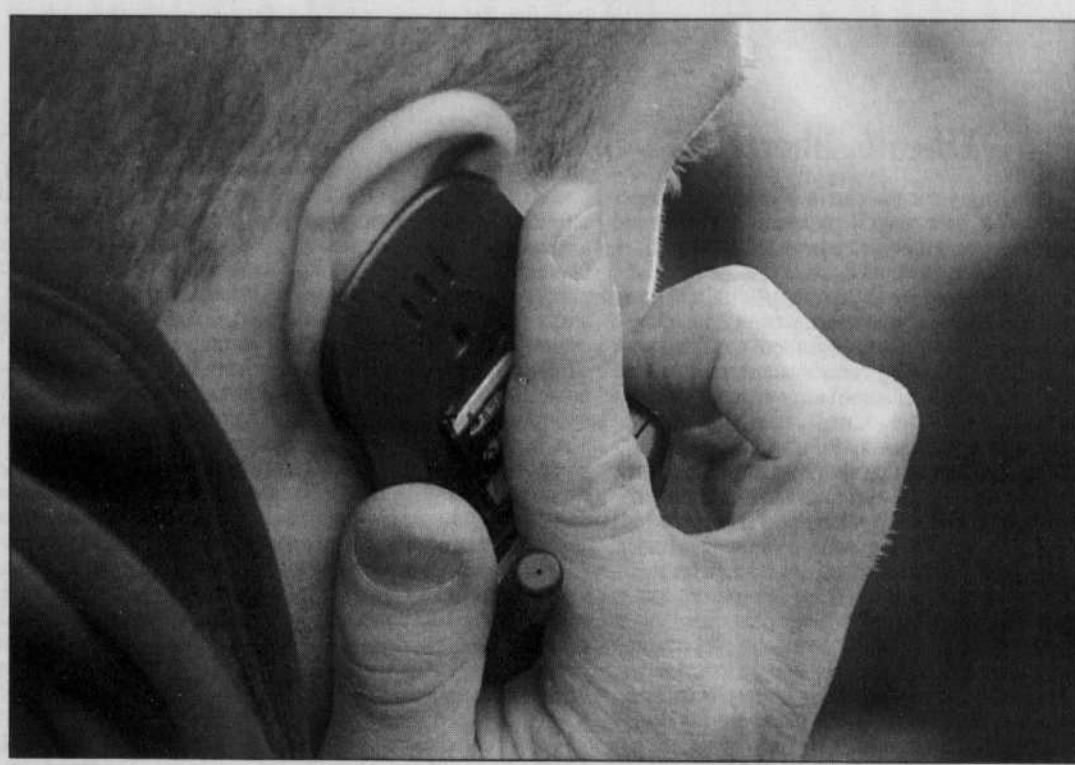
Toronto — Le président du groupe BCE, Michael Sabia, a annoncé hier que la division Bell Canada réduit les coûts d'interurbain pour sa clientèle haut de gamme.

Un forfait de 5 \$ par mois, conçu pour intéresser l'abonné à plus d'un service, offre 1000 minutes (près de 17 heures) de service interurbain au Canada et aux États-Unis, depuis le Québec et l'Ontario, a-t-il indiqué lors d'un colloque sur les télécommunications à Toronto.

L'offre vise les clients qui achètent deux ou trois services comme Internet haute vitesse, le sans-fil ou la télévision; elle est destinée en outre aux clients qui la prennent pour une période de deux ans.

Cette tarification montre que la compagnie s'adapte au nouvel environnement concurrentiel, a affirmé M. Sabia. «Nous savons tous que l'interurbain est un segment en déclin. Bell le reconnaît et a opté pour une nouvelle stratégie des prix, pendant que ses services d'interurbain ont encore de la valeur. En somme, au lieu de regarder se produire une lente érosion, nous utilisons l'interurbain d'une façon intéressante pour nos clients et pour nos actionnaires, nous créons de la valeur pour les deux.»

L'annonce de BCE survient au lendemain de l'annonce par Primus Canada, nouveau venu sur le marché de la téléphonie, d'un forfait mensuel de 55 \$ regroupant le service local et l'interurbain ainsi



L'offre vise les clients qui achètent deux ou trois services comme Internet haute vitesse, le sans-fil ou la télévision.

que l'option d'appel en attente, généralement facturée en sus.

Auparavant, lors du colloque, Allstream (jadis AT&T Canada), achetée au début du mois par Manitoba Telecom Services (MTS) pour 1,7 milliard, disait vouloir s'associer aux compagnies de câble et autres détaillants afin de

prendre des parts de marché à BCE et à Telus. «Nous adopterons la manière la plus efficace en termes de prix pour rejoindre le client», a plaidé John MacDonald, président d'Allstream, qui a sollicité tous les câblodistributeurs importants au pays. Ces derniers souhaitent entrer dans le segment

de la téléphonie locale de Bell, Telus et autres anciens monopoles.

Selon M. MacDonald, la division de MTS est maintenant mieux placée que Bell et Telus pour s'allier, par exemple, à Rogers en Ontario ou à Shaw dans l'ouest du pays.

Presse canadienne

Bisbille chez Molson

Une lutte de pouvoir au sein de la famille des fondateurs divise le conseil

Toronto — Une lutte de pouvoir entre deux membres de la famille Molson divise le conseil d'administration de la brasserie du même nom.

Selon ce que publie le quotidien *Globe and Mail* dans son édition d'hier, cinq membres quitteront mardi le conseil d'administration de Molson. On compte parmi eux le vice-président du conseil, Ian Molson. Ces départs surviendront quelques semaines après une dispute concernant la décision du président du conseil, Eric Molson, de solliciter un nouveau mandat.

Ces cinq membres du conseil ne quittent pas tous pour cette raison. Ainsi, Lloyd Barber, qui est âgé de 72 ans, est un candidat logique à la retraite compte tenu de la volonté de réduire la taille du conseil d'administration. Les départs de Matthew Barrett — ancien président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal — et de Donald Drapkin seraient toutefois motivés par leur opposition à une réélection d'Eric Molson à la présidence du conseil.

Plus de pouvoir

Selon le *Globe and Mail*, Eric Molson, qui est âgé de 66 ans, refuserait de céder plus de pouvoirs à son cousin Ian, un ancien

courtier de Wall Street à qui on attribue en bonne partie le crédit pour la stratégie qui a permis d'améliorer la performance financière de l'entreprise.

Selon une source anonyme bien au fait de la situation, M. Barrett aurait dit à Eric Molson, lors d'une réunion du conseil tenue en mai, que le temps était venu pour lui de tirer sa révérence comme président du conseil. M. Barrett et Eric Molson n'ont pu être joints pour commenter cette information.

Eric Molson est l'actionnaire de contrôle de l'entreprise puisqu'il détient le plus important bloc d'actions avec droit de vote. «Il savait que le conseil souhaitait voir Ian lui succéder comme président et il s'y opposait», a précisé cette source.

Les actionnaires de Molson se prononceront mardi sur la composition du conseil d'administration, à l'occasion de l'assemblée annuelle. Outre MM. Barrett, Barber et Drapkin, Ian Molson et Luiz Otavio Goncalves ne solliciteront pas de nouveau mandat au conseil de Molson.

Molson est l'une des plus vieilles entreprises canadiennes dont les origines remontent à 1786, lorsque John Molson a ouvert sa première brasserie à Montréal.

Presse canadienne

EN BREF

Les voyages ont augmenté

Ottawa — Le nombre de voyages entre le Canada et les pays outre-mer a augmenté en avril comparativement à mars. C'est ce que rapporte Statistique Canada qui précise que dans l'ensemble, un nombre estimatif de 3,6 millions de résidents canadiens ont voyagé à l'étranger en avril, en baisse de 1,4 % par rapport à mars. Près de 1,7 million de Canadiens ont entrepris des voyages internationaux d'une nuit ou plus, en hausse de 1,1 % comparativement à mars. D'autre part, 3,2 millions de visiteurs sont venus au Canada, en baisse de 0,9 % par rapport au mois dernier. Cependant, 1,6 million de visiteurs sont venus au Canada pour une nuit ou plus, en hausse de 2,6 %. — PC

Le Fonds FTQ et Planchers Appalaches

Le Fonds de solidarité FTQ a annoncé un réinvestissement de 2,3 millions dans Planchers des Appalaches. L'apport financier sous forme d'équité, de débentures et de financement intermédiaire permettra l'agrandissement des installations actuelles ainsi que l'ajout d'une ligne de vernissage à la fine pointe de la technologie. Cela permettra également la création de 12 emplois additionnels, qui s'ajouteront aux 54 emplois existants. Fondée il y a un peu moins de quatre ans par Jean Leduc, ancien cadre de Tempur, Planchers des Appalaches, de Cowansville, se spécialise dans le domaine de la fabrication des planchers de bois franc haut de gamme. — Le Devoir

Péto-Canada veut racheter ses actions

Calgary — Dans le but d'optimiser sa structure financière, Péto-Canada a signifié son intention de racheter jusqu'à 21 millions d'actions pour une valeur estimée à 1,23 milliard. Tous les achats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et les actions ainsi achetées seront annulées. Le programme débitera vers la fin de juin et prendra fin dans un an, à moins que 21 millions d'actions soient rachetées d'ici cette date ou que Péto-Canada annonce avant la date prévue qu'elle met fin à l'offre. Le programme permettra à la société de racheter environ 10 % du flottant public au cours des 12 prochains mois. — PC

Le libre-échange contre la pauvreté

Washington — L'élimination des barrières commerciales et des autres obstacles à la libéralisation du commerce mondial pourrait faire sortir 500 millions de personnes de la pauvreté dans les 15 années à venir, a affirmé hier l'économiste américain William Cline en présentant son étude sur «la politique commerciale et la pauvreté dans le monde». La suppression des «barrières de protection» érigées par les pays industrialisés contre les importations des pays en développement engendrera des gains de 100 milliards par an à long terme pour les pays pauvres, selon cette étude. Ces 100 milliards \$US, a rappelé M. Cline, représentent deux fois le montant de l'aide actuelle fournie par les pays riches aux pauvres dans le monde chaque année. — AFP

Résultats

LOTTO 649 Tirage du 2004-06-16

04 22 30 39 46 47
Complémentaire: (49)

GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 480 386,00 \$	
5/6+	0	354 340,80 \$	
5/6	121	2 419,10 \$	
4/6	6 468	85,70 \$	
3/6	127 417	10,00 \$	
2/6+	90 847	5,00 \$	

Ventes totales: 16 789 050 \$
Prochain gros lot (approx.): 4 000 000 \$

649 DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT

Quebec 499 Tirage du 2004-06-16

03 05 08 18 27 37
Complémentaire: (22)

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	25	500,00 \$	
4/6	1 250	50,00 \$	
3/6	21 034	5,00 \$	

Ventes totales: 456 727,00 \$

Extra Tirage du 2004-06-16

NUMÉROS 234496 LOTS 100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-2, cette dernière a priorité.

PRAGUE

AUSTRIAN AIRLINES

Le Confort Suédois TEMPUR



La Fête des Pères 2004

Évasion Célestrale

le 31 mai au 21 juin, 2004

Jusqu'au 21 juin, achetez un matelas suédois TEMPUR et recevez une *Trousse de Voyage Célestrale* comprenant un Oreiller Transit TEMPUR et un Siège de Confort TEMPUR dans un sac de voyage brodé d'une valeur de 300 \$. Les clients qui achètent un matelas TEMPUR, un oreiller ou un produit de soutien durant la période de promotion auront la chance de gagner une évasion à un club de luxe d'une valeur de 7,500 \$. Pour tous les détails du concours, visitez un détaillant autorisé de TEMPUR.

L'essence de TEMPUR réside dans son histoire, sa renommée à l'échelle internationale et dans son excellence de ses produits. TEMPUR offre une gamme complète de produits conçue par des Suédois et visant à améliorer de façon spectaculaire la qualité de vie et le bien-être de ses utilisateurs. Les produits TEMPUR ne sont pas seulement destinés aux personnes âgées ou aux gens aisés, mais à tous les consommateurs avertis. Notre mission consiste à apporter une contribution remarquable à la vie de nos clients... dès leur réveil.

Boutique Tout pour le Dos

Un rendez-vous avec le confort

7-8780, Boul. Saint-Laurent (coin Crémazie)
514-383-1582 1-800-268-1582
www.toutpourledos.com

SOULAGEMENT SANS PAREIL DE LA PRESSION SANS ENTRETIEN
RECONNU À L'ÉCHELLE MONDIALE ABSORPTION DE L'ÉNERGIE

É D I T O R I A L

Bush l'obstiné

Le rapport rédigé par la Commission sur les attentats du 11 septembre est formel: l'Irak de Saddam Hussein n'a participé à aucune des étapes afférentes à ce drame. Ce faisant, la Commission contredit la dernière affirmation que l'administration Bush évoquait avec constance pour justifier son engagement en Irak. En un mot, des armes de destruction massive à la prétendue implication de l'ex-dictateur, Bush et les siens ont campé dans la fiction.



u début de l'automne 2002, le premier ministre Tony Blair, aidé par le secrétaire d'État Colin Powell, parvint à convaincre le président Bush que l'ONU était un passage obligé avant de sonner la charge des troupes. Entre les deux, un troc, pour ainsi dire, fut établi. Côté américain, on accorda son aval à une démarche onusienne, en échange de quoi Blair prendrait sur lui de faire la preuve qu'une offensive contre l'Irak était impérieuse. On le sait, le premier ministre s'est étalé longuement sur les armes de destruction massive sans s'engager sur l'équation établie, après coup, par Bush. L'équation en question étant qu'Hussein ayant apporté son soutien à Ben Laden, il devait subir les foudres de la diplomatie de la canonnière.

Jamais jusqu'à présent Bush ne s'est rétracté à cet égard. Lui et le vice-président Dick Cheney n'ont pas cessé de marteler, c'est le cas de le dire, qu'Hussein avait agi dans l'ombre de Ben Laden. Cette assertion, les deux têtes de l'exécutif américain l'appuyaient sur le fait suivant: un agent des services de renseignement irakiens avait rencontré Ben Laden. Sur ce point, essentiel à l'histoire du jour, le tandem Bush-Cheney a pris soin de ne pas s'entendre. Les démocrates et républicains ont pris soin, eux, de combler les trous.

Il est bel et bien exact qu'un bonze de la sécurité irakienne a dialogué avec Ben Laden au Soudan. Mais c'était bien avant les attentats, en 1994 pour être précis. En fait, cette rencontre, selon la longue enquête menée par la Commission, n'a jamais eu de suite. Hussein était trop en butte aux religieux pour s'entendre avec un illuminé du Coran comme Ben Laden et vice-versa. On le répète, l'ombre d'Hussein n'a jamais plané dans les environs de Manhattan.

Pourtant, Bush s'obstine. Au lendemain de la parution du rapport, le président américain a insisté sur l'implication d'Hussein. Sa nouvelle défense? Celui que l'on considère comme le chef d'al-Qaïda en Irak, Abu Musab al-Zarqawi, est la preuve qu'Hussein fut un des acteurs de la mise en scène signée Ben Laden. Si l'on comprend bien, la présence actuelle dans les environs de Bagdad d'adhérents à al-Qaïda est la preuve que des Irakiens ont participé à la destruction du World Trade Center. Que le président des États-Unis en soit arrivé à formuler un sophisme de la sorte ne peut que laisser pantois.

Cette attitude ne peut que susciter un étonnement fortement empreint de dépit. D'autant plus que l'attitude en question est également celle de Dick Cheney. Pas plus tard que lundi dernier, celui-ci a soutenu avec force qu'il y avait eu connivence entre Ben Laden et Hussein, al-Zarqawi en étant la démonstration récente. Ce qu'il y a de très curieux, c'est que tant le président que le vice-président se relaient pour répéter le même mensonge alors que George Tenet, directeur démissionnaire de la CIA, a indiqué et souligné à plus d'une reprise qu'al-Zarqawi n'avait jamais collaboré avec Hussein et sa troupe.

Ainsi donc, plutôt que de formuler une excuse, ne serait-ce que timide, le président des États-Unis défend avec ferveur sa position. Conclusion? Le mensonge se conjugue chez lui avec inflation.

Enfin un projet!

Si le gouvernement Charest se cherchait un projet de société pour sortir de la dynamique acrimonieuse qu'il a semée sur son passage depuis un an et faire rêver l'électeur, il vient peut-être d'en trouver la clé. Elle se cache dans le document de consultation *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille* présenté mercredi par le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard.

Lancé en fin de session, noyé dans une actualité en ébullition et simple premier pas d'une démarche qui doit éclore à l'automne, le document de 85 pages est passé d'autant plus inaperçu qu'il ne contient aucune proposition concrète.

Mais à cette étape-ci, il a mieux à offrir. Il dresse un panorama complet des difficultés qui accompagnent le fabuleux pari de marier travail et famille. Non, la réalité des parents d'adolescents n'est pas la même que pour ceux qui ont un enfant handicapé et les contraintes des parents agriculteurs n'ont rien à voir avec celles de parents aux études.

Les milieux de travail ont aussi leurs particularités: certains font face à des besoins sporadiques, d'autres sont marqués par l'imprévu, des activités saisonnières, la précarité. Et que dire des horaires, l'enfer au quotidien: ceux de l'école, des loisirs, des autobus. «Que vaut, pour un employé, un horaire variable négocié entre un syndicat et un employeur si l'horaire des trajets d'autobus ne lui donne pas la possibilité d'en profiter?», souligne-t-on avec justesse.

Sans oublier le trou noir du mois d'août, quand les mineurs des camps de vacances retournent au cégep, laissant sans services de garde des centaines de milliers d'enfants en attente de leur propre retour en classe qui aura lieu... deux semaines plus tard.

Il y a donc ces faits, mais il y a surtout un regard, inspiré de chercheuses féministes comme Louise Vandelac ou Francine Descarries. Pas question de sous-estimer le besoin de cheminement professionnel des femmes, toutes mères soient-elles! Les «questions qui méritent d'être examinées», dont le document est jalonné, se lisent donc dans cet esprit: comment encourager le partage des tâches? comment concilier la flexibilité demandée par les employeurs et celle souhaitée par les employés? que peut-on attendre des villes ou du réseau scolaire? Et (eh ouï!) que peut faire l'État?

En campagne électorale l'an dernier, Bernard Landry avait sorti de son chapeau la semaine de quatre jours. L'idée était improvisée mais avait séduit. La défaite péquiste n'a rien enlevé à l'immense soif des familles de s'alléger la vie, sauf que les libéraux n'avaient pas grand-chose à offrir. Au printemps, la démographie est toutefois devenue une priorité gouvernementale et les forums régionaux confirment que le sujet passionne l'électorat. Le document de consultation donne une cohérence à cette préoccupation.

Certes, le ministre Béchard rejetait mercredi toute coercition envers patronat ou syndicats. Voyons-y pour le moment le refus d'une solution miracle sans écarter toute action législative. Son propre document ne dit-il pas que, si le soutien informel aux familles est fréquent dans le monde du travail, «l'expérience montre que les mesures explicites ou officielles sont celles qui sont davantage utilisées». Ce ne serait donc pas un drame s'il fallait forcer un brin la bonne volonté.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

MOINS D'ARGENT À LA FÊTE NATIONALE...

LE MINISTRE FOURNIER INVOQUE LA CRISE DU LOGEMENT!



L E T T R E S

Liberté, liberté

«Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistait à faire ce qu'il veut mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas.» — J.-J. Rousseau

Pourquoi n'en serait-il pas de même de la «liberté québécoise» le 28 juin prochain? Pourquoi, compte tenu que collectivement, unanimement, nous ne voulons résolument pas d'un gouvernement canadien conservateur, nous n'agissons pas rationnellement et pour nous-mêmes de manière à rester «libres», en n'ayant point à subir un tel «mauvais sort»?

Oui, les libéraux méritent «châtiment», mais nous, méritons-nous un gouvernement conservateur dont nous ne voulons pas? Il est possible de châtier les libéraux sans se léser soi-même, en les réalisant (au Québec), en les fouettant ensuite et en exigeant d'eux qu'ils réparent leurs méfaits. Voilà qui serait à la fois plus sensé, plus constructif, plus créatif et beaucoup plus avantageux pour nous, Québécois, que de leur donner simplement un congé qu'ils n'ont pas mérité, sans requérir d'eux qu'ils réparent les dommages qu'ils ont causés.

Denis Beaulé
Montréal, le 14 juin 2004

Toutou, tu t'oublies

Nous habitons sur la portion cachée d'une petite rue sise derrière une église et le long de la voie ferrée d'un quartier ouest de Montréal. Un petit bout de rue à cinq minutes du centre-ville. La fenêtre de mon bureau est pleine de verdure, la vigne pousse allègrement, les grives se repaissent de cerises et les tomates de notre jardin sont exquises.

Comme tous ces lieux urbains un peu discrets, ce coin tranquille fait partie de l'itinéraire de la promenade matinale de toutou et sa nuit recueille les débris d'une faune interlope. Il faut bien que jeunesse s'éclate. C'est à l'automne, lorsque les arbres perdent leurs feuilles, que les preuves sont accablantes: cartons de pizza, bouteilles vides, pneus et déchets de toutes sortes.

Mais le pire, ce sont les sacs de plastique. Il m'est venu l'idée d'accrocher tous ces sacs sur une corde tendue en travers de la rue et surmontée d'une bannière: «Toutou, tu t'oublies.» Comment faire comprendre qu'il est bien de ramasser les crottes de son animal dans un sac de plastique mais qu'il est aberrant de le jeter ensuite dans les arbres? Ça me dépasse! La réponse est toujours la même: «Ce n'est pas moi.» Qui est-ce, alors? La conscience sociale est-elle à ce point dégradée qu'on s'autorise à abandonner nos merdes n'importe où en se disant qu'il y aura bien quelqu'un pour les ramasser? Le jour où toi, maître ou maîtresse de toutou, tu auras compris qu'il faut déposer le sac des défécations de votre toutou dans celui des ordures ménagères, l'humanité aura fait un grand pas.

Le nettoyage des rues a un coût, mais ça, qui s'en soucie? Tout citoyen a la loi pour lui, cela aussi a un coût. La conscience sociale est gratuite pour tous.

Patrick Farei Rosa
Montréal, le 16 juin 2004

Hommage à Roger Matton

Le décès du compositeur Roger Matton laisse un grand vide dans la vie musicale du Québec et du Canada. Avec des collègues de sa génération, Pierre Mercure, Clermont Pépin, François Morin, Serge Garant et Gilles Tremblay, il y a incarné le renouveau de la création musicale pendant de très nombreuses années.

Compositeur au style personnel, indépendant de toute école, il a su maintenir une fusion intense entre la science musicale et la logique populaire de par son travail parallèle d'ethnomusicologue aux Archives de folklore de l'Université Laval.

Nous avons eu la joie et le privilège de connaître Roger Matton à cette époque, vers 1956, au moment de son entrée à l'université, et nous avons toujours suivi avec intérêt la progression de sa carrière de compositeur.

D'ailleurs, en 1964, il nous a fait l'honneur de nous écrire et de nous dédier une œuvre magni-

fique, le *Concerto pour deux pianos et orchestre*, que nous avons créée le 30 novembre de la même année avec l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Pierre Dervaux, concerto que nous avons joué 18 fois au cours de notre carrière (au Canada, en Belgique et en France) et que nous avons enregistré sur disque Pathé-Capitol en 1965 avec l'Orchestre symphonique de Toronto et le chef d'orchestre Walter Suskind. Cette œuvre (qui a reçu le Prix de la création musicale en 1965 et le Prix du disque en 1966) a été un pivot de notre répertoire avec orchestre et a su faire l'unanimité partout, tant de la critique que du public mélomane. Nous avons aussi très souvent joué avec succès sa *Danse brésilienne pour deux pianos* ainsi que son *Concerto pour deux pianos et percussions*.

Sa musique s'incarne dans un langage expressif qui séduit l'oreille. Elle se caractérise par une grande vitalité rythmique, une science de l'orchestration très poussée, le tout dans une forme logique parfaitement adaptée dans chaque œuvre à la nature des idées musicales. Roger Matton a principalement écrit pour grand orchestre (certains de ses *Mouvements symphoniques* ont fait le tour du monde) et, pour couronner le tout, il a laissé un magistral *Te Deum* sur un texte de M^{re} Félix-Antoine Savard, créé à Québec en 1968 et joué à Paris en 1969 sous la direction de François Bernier. Cette œuvre mérite d'être reprise dès que possible car elle résume tout l'art du compositeur.

Depuis quelques années, sa santé laissait malheureusement à désirer et il avait cessé d'écrire, même s'il caressait toujours des projets de composition. Nous lui avons fait un grand plaisir quand nous lui avons annoncé que son *Mouvement symphonique n° 2* était au programme de l'OSQ pour la saison 2004-05.

Nous avions convaincu le chef Talmi qu'il était de son devoir de diriger une œuvre de Matton, malheureusement absent de la scène musicale depuis trop d'années.

Renée Morisset
Victor Bouchard
Pianistes

LIBRE OPINION

Eau en vrac: des motifs fallacieux

SERGE ROY

Président de l'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau

Lettre au ministre de l'Environnement,
Thomas J. Mulcair

C'est avec stupéfaction et indignation que nous avons pris connaissance de votre déclaration sur l'exportation d'eau en vrac. Nous comprenons très mal ce qui a pu vous mener à remettre en question les orientations adoptées par le gouvernement du Québec sur cette question. Il nous apparaît que les motifs que vous avez invoqués sont tout à fait fallacieux et pourraient dissimuler des intérêts particuliers qui n'ont rien à voir avec les intérêts des régions et encore moins avec l'intérêt général du Québec.

L'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau (AQCME) s'oppose fermement à toute ouverture pouvant conduire à l'exportation massive d'eau du Québec. Une telle approche consacrerait irrémédiablement un statut de marchandise à l'eau, statut qui ne lui convient nullement puisqu'il s'agit d'une ressource vitale qui doit être protégée et complètement soustraite de l'application des règles du marché.

Vous prétendez qu'il est nécessaire de faire ce débat maintenant. Pourtant, le débat a été fait il n'y a pas si longtemps dans le cadre des travaux de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec, présidée par André Beauchamp. Quels intérêts et quelles motivations vous animent à peine quatre ans après la publi-

cation du rapport de cette commission dans lequel l'exportation en vrac de l'eau était rejetée catégoriquement?

Par ailleurs, votre déclaration survient à un moment où nous savons très bien que certaines grandes entreprises sont intéressées à mettre la main sur l'eau du Québec et du Canada à des fins strictement commerciales. Ouvrir la discussion sur l'exportation massive d'eau va placer le Québec dans une situation vulnérable face à ceux qui espèrent s'enrichir avec cette ressource pour répondre à des besoins et des usages qui pourraient être plus que douteux.

De plus, dans le contexte de l'application des accords de libre-échange, notamment de l'ALENA, vous savez très bien que le gouvernement du Québec pourrait se retrouver dans une situation dangereuse si une ou plusieurs entreprises se sentaient lésées par une réglementation ou une disposition législative qu'elles jugeraient contraire à leurs intérêts.

Il est également essentiel de tenir compte du fait que nous ne disposons toujours pas des données essentielles à une saine gestion de l'eau au Québec. Les effets des ponctions de quantités d'eau des nappes phréatiques sont mal connus, les conséquences écologiques d'une surconsommation dans certains secteurs ne sont pas évaluées, le caractère incomplet des connaissances sur les eaux de surface, notamment en ce qui concerne les quantités prélevées, sont quelques-unes des questions qui devraient vous inciter à plus de prudence.

M. le ministre, nous vous invitons à renoncer à votre projet de lancer un nouveau débat

sur une question qui vient de faire l'objet d'un vaste consensus dans la société québécoise. La Politique nationale de l'eau adoptée par le gouvernement en novembre 2002 et appuyée par le Parti libéral du Québec, alors dans l'opposition, écarte la possibilité d'exporter de l'eau en vrac.

Il est vrai que la limite d'exportation de contenants de 20 litres peut déjà conduire à une exportation importante d'eau douce. Alors, au lieu d'élargir la faille qui s'est retrouvée dans la législation québécoise, il serait sans doute plus approprié et plus avisé de colmater cette brèche dans les meilleurs délais. Nous nous permettons également de vous suggérer de prendre tous les moyens pour assurer la mise en œuvre complète de la Politique nationale de l'eau, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Pour l'AQCMME, l'eau est un bien commun de l'humanité et les populations humaines ne sont que fiduciaires de cette ressource: elles ne peuvent pas en disposer comme bon leur semble sans considération pour les droits des générations futures et de l'ensemble des êtres vivants. Nous devons refuser de prêter à l'eau un caractère de bien de consommation comme un autre. Nous sommes absolument opposés à toute forme de marchandisation de l'eau.

Nous espérons, M. le ministre, que vous prendrez en considération nos commentaires et que vous ne ferez aucun geste irrémédiable. Nous nous attendons du ministre de l'Environnement qu'il protège l'environnement, et plus particulièrement l'eau, au lieu de le livrer aux marchands avides de profit.

IDÉES

Fusions, défusions

nous tient à cœur



Le maire de Montréal, Gérald Tremblay: «Vous n'avez pas livré la marchandise...»

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le démembrement de Gatineau, un pas en arrière

MARC BONHOMME

Membre de l'Union des forces progressistes

La démocratie gatineoise ne s'est pas du tout améliorée avec la grande ville. La direction municipale actuelle s'est plutôt signalée par son opacité et son arrogance. Cependant, le fonctionnement davantage en clans des anciennes villes n'était guère plus favorable à la démocratie que le fonctionnement plus bureaucratique de la nouvelle ville.

Par contre, l'espace politique d'une grande ville réunit les conditions pour créer des partis politiques municipaux comme c'était le cas pour les anciennes villes de Montréal et de Québec (et comme ce l'est toujours pour les nouvelles). Or l'existence de partis politiques est la b c de la démocratie car elle permet habituellement la confrontation de programmes au moins partiellement différents.

De plus, l'existence de quartiers relativement grands pourrait permettre la mise sur pied de comités de quartier auxquels seraient dévolues des responsabilités de proximité avec budget à l'avenant en proportion de leur poids démographique relatif mais aussi en fonction d'un rattrapage qui serait dû à leur relative pauvreté.

Ces comités, par l'intermédiaire d'assemblées générales ou de comités spécialisés, pourraient participer à la confection du budget de la grande ville. Ces comités pourraient aussi se doter d'une certaine dose de démocratie participative par l'intermédiaire de fréquentes assemblées générales décisionnelles, de coordinations révocables et de comités de travail ouverts.

Ces comités de quartier seraient enfin un lieu d'apprentissage du pouvoir démocratique, particulièrement pour les femmes et pour les classes populaires qui ne disposent souvent pas des mêmes réseaux informels d'influence et d'argent que les hommes d'affaires et ceux du pouvoir bureaucratique.

La grande ville fournit un cadre plus approprié pour harmoniser la taxation et la prestation des services même s'il est possible de retarder ou même de bloquer cette équité fiscale et budgétaire par des décisions politiques et des pratiques administratives dans la mesure où la démocratie est déficiente.

La loi 9 ne résout que partiellement le problème de l'équité en rendant le conseil d'agglomération responsable de certains équipements et services collectifs. La qualité des équipements et services de proximité dépendra toujours de la richesse relative des villes démembrées (Aylmer, par exemple) mais aussi de la relative vétusté de leur infrastructure (Masson-Angers, par exemple).

Même si l'enjeu national pour Gatineau n'a pas la même acuité que pour Montréal, il est important pour le secteur Aylmer à cause de la présence d'une ancienne communauté anglophone, jadis majoritaire, à laquelle s'ajoutent de nouveaux venus ontariens attirés par le bon marché relatif de l'immobilier malgré une disparité fiscale qui, cependant, se rétrécit.

L'existence de ghettos linguistiques, en particulier de ghettos linguistiques relativement riches, ne crée pas de conditions favorables à la démocratie et à l'équité. Elle crée plutôt un espace géographique et sociologique clos — de petits Westmont — qui cherche à maintenir ses privilèges souvent en utilisant des prétextes environnementaux, réels ou imaginaires.

En cas de crise nationale aiguë, l'existence de telles enclaves, qui auraient un statut juridique distinct, peut créer une dynamique scissionniste pouvant mener à de graves affrontements.

Finalement, face à la Commission de la capitale nationale (CCN) et au Grand Ottawa, le Grand Gatineau s'impose comme grande ville francophone — à la condition qu'on ne la rende pas bilingue — pour résister au fort courant assimilateur et pour réclamer sa juste part de dépenses structurantes dans le cadre de la prétendue «région de la capitale nationale».

Les intérêts de classe

La grande ville est défendue, plutôt mollement cependant, par un large spectre allant des gens d'affaires aux directions syndicales.

Du côté des affaires, les entreprises moins importantes préfèrent en effet avoir affaire à des services municipaux dotés des compétences nécessaires que seules les grandes villes peuvent s'offrir. Du point de vue des grandes entreprises, seules les grandes villes seront aussi en mesure de s'inscrire dans l'internationalisation des marchés publics que l'OMC veut imposer. La fusion ne met cependant pas fin à la compétition des villes entre elles, ce qui permet aux entreprises d'obtenir les meilleurs avantages au détriment des contribuables. Cette compétition se fera non pas entre les municipalités d'une même agglomération urbaine mais plutôt entre les villes-régions, les provinces et les pays.

La prise de position des directions syndicales ne se fait pas indépendamment de celle des élites régionales et des gens d'affaires. C'est une erreur stratégique relevant de l'habitude de la concertation mais faite — du moins en partie, pour les bonnes raisons de démocratie — d'équité et d'égalité nationale. Mieux eût valu, cependant, une coalition progressiste contre la défusion — le Réseau Vigilance, par exemple — faisant campagne à part selon l'esprit «marcher séparément, frapper ensemble».

Le démembrement est défendu, souvent farouchement, par une coalition tout aussi hétéroclite d'élites régionales perdantes, d'anciennes élites locales marginalisées, de petits commerçants et de minorités privilégiées mais aussi par un grand nombre de gens des classes populaires. Cette base populaire est révoltée à juste titre par le fonctionnement non démocratique de la nouvelle ville (et le souvenir des fusions forcées) mais aussi par l'ensemble des politiques néolibérales des gouvernements supérieurs. Il s'agit surtout pour elle d'enregistrer un vote de protestation sans égard aux conséquences. Celles-ci, cependant, ne seront pas progressistes.

Dites toute la vérité, M. Tremblay

SUZANNE CARON

Mairesse de l'arrondissement Mont-Royal
Ex-conseillère associée au comité exécutif de Montréal
(de 2002 à octobre 2003), ex-présidente
de la Commission sur l'aménagement du territoire,
de l'urbanisme, de l'environnement
et du développement durable de la Ville de Montréal
(de 2002 à octobre 2003) et présidente du Comité
du oui pour la défusion à Mont-Royal

Je suis l'un de ces élus maintenant défusionnistes qui faisaient partie de l'équipe Tremblay, jusqu'en octobre 2003. Je suis de plus en plus vexée par plusieurs commentaires de Gérald Tremblay, maire de Montréal, qui semble nous attribuer des propos que je n'ai jamais tenus! Non, M. Tremblay ne nous a pas donné ce que nous avions demandé pour une solution alternative viable par rapport à la défusion; non, la nouvelle charte ne nous donne pas tous les pouvoirs dont nous avons besoin.

Plusieurs l'ont dit et je le répète: s'il n'y avait pas eu l'épée de Damoclès de la défusion au-dessus de nos têtes, si les libéraux n'avaient pas été élus, Montréal n'aurait pas enclenché un véritable processus de décentralisation.

Pourquoi avoir attendu plus d'un an avant de commencer à faire des gestes concrets pour décentraliser Montréal? Que s'est-il passé de février 2002 (caucus mémorable à Lachine au cours duquel nous avions tous convenu qu'il fallait rapidement mettre en place un plan de décentralisation) jusqu'à avril 2003? Rien de concret!

En mai 2003, on a finalement semblé enclencher une véritable démarche en profondeur en engageant des consultants pour nous guider dans l'élaboration d'un nouveau modèle décentralisé, en impliquant des élus, des administrateurs, des représentants syndi-

caux... Bien belle initiative que celle-ci, avec des débuts prometteurs en mai et juin 2003, alors qu'on a même recruté Louis Bernard pour participer à des discussions sur la façon et la portée de la décentralisation des pouvoirs vers les arrondissements.

Rappelez-vous, M. Tremblay, à ce moment-là, la question n'était pas si nous devions déléguer le pouvoir de taxation locale aux arrondissements mais bien dans quelle proportion ou à quel niveau de pourcentage nous serions prêts à le faire...

Blocage

Quelle déception! Que s'est-il passé au comité exécutif en juillet 2003? Tout s'est bloqué — ça ne passait pas... La démarche participative avec les élus et les autres représentants municipaux a complètement avorté. N'oubliez pas que vous nous aviez demandé de ne pas prendre de vacances, de rester disponibles en juillet, pour participer et contribuer à l'élaboration de ce plan de décentralisation qui devait nous permettre de proposer une solution alternative aux citoyens de nos arrondissements de banlieue. Une démarche vitale pour l'avenir de Montréal, disions-nous. Je suis restée, comme plusieurs autres, à attendre la convocation à la prochaine rencontre de travail; en lieu et place, ces rencontres ont été reportées, puis annulées.

Début août 2003, le plan de décentralisation nous a finalement été soumis en caucus comme un fait accompli: *take it or leave it*. Qu'est-il advenu de l'approche participative? De l'esprit d'équipe que nous tentions de bâtir?

Les élus maintenant défusionnistes vous ont quitté parce que vous n'avez pas mis sur la table un plan de décentralisation qui donnerait les pouvoirs nécessaires. Vous nous avez laissé tomber. Vous n'avez pas livré la marchandise, M. Tremblay — et ne venez pas dire que la nouvelle charte nous donne tout ce que nous avons demandé! Rappelez-vous que depuis la fusion, le budget de fonctionnement de Mont-Royal a été coupé d'au moins 15 % en trois ans, que le budget d'investissements a été réduit de 50 % annuellement, et ce,

malgré une augmentation des revenus soutirés de notre arrondissement d'environ 30 %. Comment parler d'autonomie des arrondissements quand nous devons dépendre d'une «allocation» décidée par Montréal, selon des critères arbitraires, sans égard au niveau de revenus assuré par nos citoyens? Seule la défusion nous libérerait de cette dépendance envers Montréal.

La réalité, c'est aussi que cette charte permet à un fonctionnaire de Montréal d'apposer un droit de veto sur des décisions du conseil d'arrondissement. Ce n'est pas de la décentralisation de pouvoirs: c'est une mise en tutelle qui se perpétuera si nous ne défusionnons pas. [...]

Je crois en la démocratie locale, et je suis très heureuse de constater que les citoyens de Mont-Royal, comme bien d'autres communautés du Québec, vont bientôt pouvoir exercer leur droit de décider. Décider de leur avenir et du futur de leur municipalité. Décider de continuer à faire partie de cette mégaville ou faire renaître leur petite ville, une vraie ville, avec de vrais pouvoirs, que personne à Montréal ne pourra leur enlever.

Que ce soit dans la CUM ou dans un futur conseil d'agglomération, nous continuerons de partager la facture pour des services communs et bien d'autres infrastructures et activités pour lesquelles nous n'avons pas à payer avant la fusion. Nous ne conserverons pas 100 % de nos revenus: soit! Nous ne les conservons pas à l'époque de la CUM non plus.

Nous en verserons davantage à l'agglomération qu'avant la fusion? Nos citoyens ont toujours dit qu'ils étaient prêts à en donner plus pour aider Montréal et que nous n'avions pas besoin de faire disparaître nos petites villes pour le faire. Si Mont-Royal demeure un arrondissement, c'est Montréal qui continuera à recevoir 100 % de nos revenus de taxation. En défusionnant, une partie sera contrôlée par l'agglomération — et nous y aurons un siège garanti. Mais nous contrôlerons au moins 100 % de nos taxes locales — c'est tout de même mieux que rien du tout! Voilà donc pourquoi je voterai oui le 20 juin.

Construire ensemble notre quartier et notre ville

MARC LAMARCHE

Fédération des coopératives d'habitation
intermunicipale du Montréal métropolitain

NANCY NEAMTAN

Chantier de l'économie sociale

MARCEL PEDNEAULT

Corporation de développement économique
communautaire LaSalle-Lachine

PIERRE RICHARD

Regroupement économique et social du Sud-Ouest

THÉRÈSE SAINTE-MARIE

Corporation de l'est de Montréal

Comme cela arrive beaucoup trop souvent avec les grands débats de société, celui sur l'avenir de la ville de Montréal a malheureusement été réduit à sa plus simple expression: les citoyens sont appelés à exprimer leur choix dimanche sur la base d'études sommaires qui ne font qu'évaluer les coûts d'une défusion sans égard aux avantages potentiels de la grande ville. Pour le développement de Montréal et la qualité de vie de sa population, cela est déplorable!

Alors que nous devrions discuter de notre volonté ou non de bâtir ensemble nos quartiers et notre ville, nous pérurons sur des études qui se contentent d'esquisser, en quelques tableaux, ce qu'il en coûtera pour déconstruire la grande ville.

Alors que nous devrions nous inquiéter de la santé physique et morale de nos enfants, de notre capacité à accueillir et à intégrer des immigrants et de notre capacité à offrir un logement digne de ce nom à toutes les familles montréalaises, nous nous demandons si une défusion fera ou non augmenter notre prochain compte de taxes.

Si on veut absolument évaluer le côté financier du dossier, posons-nous au moins les bonnes questions. Combien, par exemple, vaut la possibilité de vivre en

toute sécurité dans une métropole de presque deux millions d'habitants? Combien vaut la capacité de se trouver un emploi, de se déplacer aisément, de se loger convenablement, d'avoir accès à peu de frais à d'innombrables événements sociaux, culturels et sportifs ainsi qu'à d'innombrables ressources sociales, médicales, éducatives et solidaires?

La réponse à ces questions est simple: toutes ces choses sont extrêmement précieuses et aucun de nous ne voudrait s'en passer! S'il en est ainsi, faisons donc un pas de plus et reconnaissons qu'aucun arrondissement pris isolément ne peut prétendre nous les offrir en totalité. Reconnaissons que l'addition des forces de chacun nous rend bien plus aptes à préserver ces avantages et à les développer.

Des défis débordant les frontières locales
Les défis auxquels Montréal fait face sont, tout le monde le sait, nombreux et complexes.

Montréal est une ville prospère qui, en bonne partie grâce à la vigueur des développements locaux et communautaires, a réussi à passer à travers quelques crises économiques sans trop de dommages pour la qualité de vie de ses citoyens. Mais Montréal compte aussi son lot de travailleurs précaires et d'exclus du marché du travail.

Montréal, c'est la cité du multimédia, mais c'est aussi des quartiers qui ont vu partir plusieurs de leurs entreprises. Montréal, c'est un centre-ville moderne, mais c'est aussi d'anciennes friches industrielles dont les terrains doivent être décontaminés. Montréal est une ville agréable à vivre mais qui connaît aussi une grave crise du logement depuis quelques années. Montréal est une ville multiculturelle mais qui peine parfois à reconnaître les nouveaux arrivants et à leur donner plein droit de cité. Montréal est une ville sécuritaire mais, en plein centre-ville, des jeunes se retrouvent à la rue.

Tous ces défis auxquels nous devons trouver des ré-

ponses ont deux choses en commun: premièrement, ils débordent largement les frontières de chacune des communautés locales de l'île; deuxièmement, les solutions qu'on peut y apporter profiteront à tous. Ces défis ont aussi en commun qu'ils trouvent une bonne partie de leurs réponses dans le développement économique communautaire local et dans la capacité de les aborder globalement.

Nous sommes d'un coin de Montréal et de Montréal! Nous, signataires de cette lettre, sommes tout simplement des citoyens engagés, certains dans un quartier ou un arrondissement, d'autres à l'échelle métropolitaine. Nos champs d'intérêt et le degré de notre implication sont très diversifiés: nous œuvrons en économie sociale, en coopérative d'habitation, en développement économique local, en petite enfance, en accueil des nouveaux arrivants...

Mais nous sommes aussi partie prenante d'un mouvement citoyen plus large qui, par ses initiatives et sa capacité d'innover, travaille de nombreuses façons à construire une société plus juste. Devant les défis auxquels Montréal fait face, nous sommes toutes et tous Montréalais.

Nous nous sommes d'abord impliqués dans notre quartier et, par la suite, plus largement parce que nous avons découvert la force de la concertation, du partenariat et de la solidarité ainsi que l'importance de construire des espaces démocratiques communs. Nous avons découvert que proximité et collectivité ne sont pas opposées, qu'ils vont plutôt de pair: l'un enrichissant l'autre, le tout profitant à chacune des parties, et inversement.

Nous vivons ou travaillons dans l'Ouest de l'île, dans Hochelaga, sur le Plateau, à Lachine, etc. Nous nous reconnaissons citoyens et acteurs de ces quartiers, mais lorsqu'il est temps d'avoir une vision globale du développement, nous sommes toutes et tous Montréalais. [...]

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jonée Boileau (editorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit., idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels); Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (editorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Veronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sehar (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemanits, Nathalie Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAGÉ, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Ghislaine Lefebvre, Claude Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Puroy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

Christos Sirros démissionne de son poste de député

NORMAN DELISLE

Québec — Le député libéral de Laurier-Dorion, Christos Sirros, a démissionné de l'Assemblée nationale hier. Il sera vraisemblablement nommé député du Québec à Bruxelles au cours des prochaines semaines.

M. Sirros, un Québécois d'origine grecque, siégeait à l'Assemblée nationale depuis 23 ans, soit depuis sa première élection le 13 avril 1981 comme représentant de cette circonscription pauvre de Montréal, composée majoritairement de Néo-Québécois.



Christos Sirros

«Je pars heureux, en paix avec moi-même, a déclaré le député en annonçant sa démission. Il arrive un moment dans la vie où il faut réévaluer ce qu'on fait et s'adapter.»

Il a particulièrement souligné le rôle de plus en plus important que jouent les communautés culturelles dans le Québec moderne. «Les communautés culturelles forment une part importante du Québec et les générations futures seront de plus en plus à l'aise ici», a déclaré M. Sirros.

Son départ signifie pour le Parti libéral la perte d'un de ses députés les plus progressistes, identifié à l'aile gauche du parti. Il s'est signalé notamment au cours des dernières années comme porte-parole de sa formation politique dans le dossier de la lutte à la pauvreté. Il a amené ses collègues à appuyer la loi sur la lutte contre la pauvreté, votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et en vigueur depuis 2003.

La carrière politique de M. Sirros avait commencé en 1976 où il avait été candidat pour la première fois dans le comté de Laurier, mais pas comme libéral.

Au scrutin du 15 novembre 1976, il avait été le porte-étendard de l'Alliance démocratique, un petit parti anglo-québécois de gauche qui n'avait fait élire aucun député.

Aux élections suivantes d'avril 1981, il rejoignait le Parti libéral alors dirigé par Claude Ryan. Élu avec une majorité de 6800 voix, il devait être réélu à cinq autres reprises.

Il a été brièvement ministre de la Santé et des Services sociaux, des Affaires autochtones et des Ressources naturelles sous les gouvernements dirigés par Robert Bourassa et Daniel Johnson.

Mais en 2003, Jean Charest ne l'a pas retenu comme membre de son gouvernement et Christos Sirros, élu vice-président de la Chambre, paraissait déçu de la réserve et du silence relatif qu'impose ce poste.

Les chefs de parti ont reconnu les mérites du député démissionnaire.

«Le Québec se construit avec des gens venus de partout», a noté le chef libéral, le premier ministre Jean Charest, tandis que Bernard Landry, chef de l'opposition péquiste, a noté le rôle joué par M. Sirros pour l'intégration des Néo-Québécois au Québec moderne.

Mario Dumont, de l'Action démocratique, a souligné pour sa part que M. Sirros avait été le premier citoyen d'origine grecque élu à l'Assemblée nationale.

Presse canadienne

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3330
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

alors que les autres appuient la formation pour son option souverainiste.

Fait à noter, «le vote des non-francophones est beaucoup moins monolithique qu'avant», observe Jean-Marc Léger. Le Bloc réussit une percée avec 18 % d'appuis, comparativement à 51 % pour les libéraux. «Le problème, c'est que souvent, à la fin d'une campagne, ce vote-là retourne au Parti libéral», précise le sondeur.

Si ces résultats se confirmaient le jour du scrutin, une vague bleue déferlerait probablement sur la plupart des régions, à l'exception d'une quinzaine de sièges montréalais, deux sur la Rive-Sud, trois en Outaouais et deux en Estrie. «Les libéraux ont un minimum de 23 sièges, le Bloc, un minimum de 33 sièges, puis il y a 19 sièges au milieu qui peuvent basculer d'un côté ou de l'autre. Pour l'instant, la majorité d'entre eux s'en iraient plutôt du côté du Bloc», analyse Jean-Marc Léger.

Les conservateurs ne sont toujours pas dans la course. Selon M. Léger, une percée conservatrice est envisageable seulement si le PC monte à 20 %. «Encore là, c'est un peu comme la Formule 1. Cela prend un bon pilote, dans la bonne écurie, la bonne année», illustre M. Léger en soulignant que les terreaux fertiles se résument aux comtés de Brome-Missisquoi (en Estrie), de Lotbinière et de Louis-Saint-Laurent (sur la rive sud de Québec).

L'épouvantail ne fait pas peur

À la lumière du sondage, les publicités négatives libérales martelant qu'un vote pour le Bloc équivalait à livrer le Québec à Stephen Harper sont un échec sur toute la ligne. Les Québécois pensent même, dans une proportion de 62 %, qu'il est avantageux pour le Québec que le Bloc québécois détienne la balance du pouvoir d'un gouvernement minoritaire conservateur. Soulignons que cette opinion est partagée par 43 % des électeurs libéraux et 83 % des bloquistes.

Ces résultats étonnent le président de la firme de sondage, qui souligne que les citoyens craignent habituellement un «Parlement à l'italienne, c'est-à-dire le bordel à Ottawa». «Aujourd'hui, c'est plutôt l'inverse. Gilles Duceppe a réussi à les convaincre qu'un gouvernement minoritaire, ce n'est pas catastrophique, que cela donne du poids au Québec par l'intermédiaire du Bloc québécois. C'est une grande réussite de Gilles Duceppe pendant la campagne», commente M. Léger.

Près des deux tiers des répondants pensent que le prochain gouvernement sera minoritaire. Un peu

plus de la moitié d'entre eux croient qu'il sera libéral et l'autre moitié, conservateur.

Les tentatives répétées de démoniser Stephen Harper, en le présentant comme un extrémiste de droite sur les questions sociales comme l'avortement ou le mariage gai, n'ont pas trouvé d'écho auprès de l'électorat. Les Québécois ne craignent pas les positions conservatrices à l'égard des droits des femmes (47 % ne s'en inquiètent pas, contre 42 %) et des homosexuels (52 % ne sont pas inquiets, contre 39 %). Les électeurs se préoccupent cependant un peu plus de la capacité du PC à atteindre l'équilibre budgétaire (50 %) et à améliorer le système de santé (49 %).

La crédibilité de Stephen Harper lui-même en sort indemne. Si cela se trouve, 28 % des Québécois apprécient davantage le chef conservateur alors que seulement 9 % en ont une moins bonne opinion qu'au début de la campagne. L'opinion reste inchangée pour 56 % des électeurs. «La campagne de peur des libéraux a été un échec. D'une part, les gens ont une meilleure opinion de Stephen Harper et, d'autre part, les libéraux l'ont démolisé avant le débat des chefs. Il y est apparu comme quelqu'un de raisonnable, de modéré. Le calcul n'a pas eu son effet», souligne Jean-Marc Léger.

Le vote se cristallise

S'il a peu influencé les intentions de vote, le débat aura au moins permis aux électeurs de confirmer leur choix. Contrairement à ce qui était le cas au début de la campagne, le vote semble de moins en moins volatil: 63 % des électeurs affirment que leur choix est définitif, alors que cette proportion n'était que de 54 % dans le sondage du 20 mai. Bien que le vote libéral se soit raffermi (61 % disent que leur choix est définitif), les bloquistes récoltent encore la plus grande proportion d'électeurs décidés, soit 71 %.

«On arrive près des résultats normaux. Les gens attendaient le débat des chefs; maintenant, cela se solidifie», note Jean-Marc Léger, précisant que le principal défi du Bloc demeure la sortie de vote, son électorat, généralement plus jeune, ayant moins tendance à se rendre aux urnes. La date du 28 juin, en plein été, longtemps après la fin des cours, coïncide entre la Saint-Jean-Baptiste et le 1^{er} juillet, n'aide pas.

Dans l'ensemble, la firme de sondage prévoit un taux de participation de 67 %, un peu plus du taux de 64 % observé en 2000, le plus bas dans l'histoire.

Le sondage a été effectué du 15 au 16 juin auprès de 1000 répondants. Il comporte une marge d'erreur de plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

LES POSITIONS CONSERVATRICES

Diriez-vous que les positions de Stephen Harper et de son parti sur les thèmes suivants vous inquiètent ou non ?

	Population	PLC	BQ	PCC	NPD
Sur l'indépendance du Canada face aux États-Unis					
Oui	44 %	53 %	44 %	28 %	57 %
Non	45 %	38 %	46 %	64 %	37 %
NSP	11 %	9 %	10 %	8 %	5 %
Sur les droits des femmes					
Oui	42 %	43 %	48 %	19 %	52 %
Non	47 %	47 %	43 %	72 %	32 %
NSP	11 %	10 %	9 %	9 %	16 %
Sur les droits des homosexuels					
Oui	39 %	45 %	41 %	17 %	55 %
Non	52 %	48 %	53 %	78 %	37 %
NSP	8 %	7 %	7 %	5 %	7 %

PARADOXE

SUITE DE LA PAGE 1

ils seraient en train de faire faillite plutôt que de déplorer ne plus pouvoir mettre, dans le secteur du lait, de l'agneau, du bœuf, de la carotte ou bien des pommes de terre, entre autres, du beurre sur leurs épinards.

Ce scénario catastrophe ne s'est pas produit. Mais les tonalités actuelles du tableau tranchent tout de même avec les objectifs que s'étaient fixés ensemble les acteurs de l'agriculture réunis en 1998 au Sommet des décideurs de Saint-Hyacinthe.

À cette époque, les «objectifs de Saint-Hyacinthe», comme baptisés par le premier ministre de l'époque, Lucien Bouchard, semblaient prometteurs: d'ici 2005, création de 15 000 emplois dans le secteur, investissement de 7,5 milliards et, surtout, multiplication par deux du volume des exportations, histoire de renverser la balance des exportations agroalimentaires de la province alors déficitaire. Le mot d'ordre était lancé: «Oui à la croissance», arrêtons de penser petit, «voilà grand!»

À un an de l'échéance, le constat est maintenant douloureux pour la majorité des producteurs. Certes, en passant de deux milliards à quatre milliards, l'acheminement des fruits de l'agriculture québécoise à l'étranger donne maintenant une balance commerciale excédentaire en matière de bouffe. Du côté de l'emploi, le secteur en a perdu depuis 1998 près de 6100 dans le secteur agricole et en a gagné 6500 du côté de la transformation des aliments. Pour une balance de... 400 nouveaux emplois à peine, selon les plus récentes données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Quant au revenu net des artisans de la terre, il a chuté entre 2001 et 2002 de 54 %, avec en toile de fond des producteurs aujourd'hui incapables, dans plusieurs secteurs du milieu agricole, d'obtenir le juste prix pour les choux, carottes, patates qu'ils font pousser, comme le dénonce l'UPA depuis des mois.

«On avait fait la gageure [en 1998] qu'en augmentant l'activité économique agricole, une partie reviendrait aux agriculteurs», dit Laurent Pellerin. Cela ne s'est pas matérialisé.

Il n'y a pas pour autant péril en la demeure, croit Maurice Doyon, économiste agricole de l'Université Laval. «Tout ça est circonstanciel», dit-il. La crise de la vache folle a bloqué les exportations de bœuf mais aussi de vache de réforme (les vaches laitières recyclées en viande). Le prix du porc a chuté dans les der-

nières années et, pour couronner le tout, la concentration des fermes, des fournisseurs de matières premières et de distributeurs alimentaires laisse ainsi moins de marge de manœuvre aux producteurs dont la majorité se sont endettés pour innover et suivre la cadence. «Et c'est très bien, car qui ne grossit pas recule», lance M. Doyon. Reste que pour les exportations, c'est un succès. Et le modèle de développement actuel, même s'il est malmené aujourd'hui, reste bon.

Les membres de l'UPA n'en sont pas totalement convaincus. Surtout quand ils reçoivent depuis quelque temps 40 ¢ pour un sac de 10 livres de pommes de terre qui coûte 84 ¢ à produire. Preuve de la faillite du système, estime Roméo Bouchard, président de l'Union paysanne, un organisme versé dans la défense d'une agriculture à visage humain.

«Le Forum des décideurs, c'était la grande illusion de la mondialisation, dit-il. Après la chute du mur de Berlin, ce concept a été présenté comme une fatalité. Tout le monde voulait en tirer parti. Mais 15 ans plus tard, on s'aperçoit des effets pervers sur les économies nationales, sur la qualité des productions agricoles et sur le revenu des agriculteurs. En somme, l'UPA récolte aujourd'hui ce qu'elle a semé plus tôt. Elle aurait dû encourager les échanges, oui, mais tout en protégeant l'identité nationale face à la mondialisation pour éviter que de grands groupes concentrés ne partent avec nos cultures.»

L'analyse est imagée. Elle est aussi partagée par Guy Debaillieu, professeur à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. «Nous avons perdu sur tous les tableaux», estime le scientifique. Aujourd'hui, le modèle révèle sa fragilité: opter pour une augmentation des exportations sur la base d'une production de masse n'était pas une bonne idée. On pensait faire plus d'argent en vendant plus. Or, ce faisant, nous sommes exposés aux règles du jeu international. Quand les prix chutent, les recettes, elles, suivent à la baisse. Et ce, même si on augmente les volumes.»

La chose était même prévisible, selon lui, en raison du «contexte particulier» du Québec, qui n'a pas le potentiel pour concurrencer les États-Unis ou l'Europe dans le champ de plusieurs productions de masse. «Nous avons deux millions d'hectares de terre agricole au Québec, poursuit-il. Ça, c'est un grand jardin et il faut le cultiver comme un grand jardin, en privilégiant les produits de niche et de créneau mais aussi en diversifiant notre agriculture pour être moins vulnérables à la fluctuation des prix sur les marchés mondiaux.»

Le Devoir

SAINT-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 1

17 % aujourd'hui. La découverte a été rendue possible, explique-t-il, parce que d'autres chercheurs avaient réalisé, dans les années 30, toute une série de tests en face de Trois-Pistoles, qu'on peut donc comparer aux relevés plus récents. Ces tests ont une grande valeur historique et environnementale car ils ont été faits avec des méthodes toujours réputées fiables.

«C'est majeur comme changement dans le Saint-Laurent, ce que nous avons constaté, et ça soulève des questions très importantes sur les causes et l'impact de cette situation sur les espèces vivantes de l'estuaire et du golfe», explique le chercheur.

Et pour cause: lorsque le taux d'oxygène est inférieur à 20 %, la plupart des poissons, comme les morues, évacuent littéralement les habitats marins ainsi pénalisés. Les chercheurs n'ont pas encore la carte du territoire marin que la faune aquatique peut toujours fréquenter, mais cela fait partie de leurs projets. Denis Gilbert cite cependant une étude d'un collègue qui a établi que la «zone d'épox sévère» (deux ml par litre d'oxygène, ou environ 20 % d'oxygène dissous) pour les poissons s'étendrait de Matane aux Escoumins, soit sur une grande partie de l'estuaire.

Lorsque des poissons se retrouvent pendant quatre jours dans des eaux profondes ayant un taux d'oxygène de 28 %, explique le chercheur, on constate un taux de mortalité d'environ 5 %. Mais lorsque le taux d'oxygène diminue autour de 21 %, le taux de mortalité après quatre jours atteint les 50 %. On imagine l'impact d'une situation quasi stable à 17 %, comme celle mesurée en face de Trois-Pistoles, sur des espèces de fond obligées d'y séjourner régulièrement pour s'alimenter.

Selon l'équipe de recherche, deux phénomènes contribuent à cette détérioration de l'écosystème fluvial, soit les apports d'eau moins oxygénée qu'auparavant en provenance du Labrador et les apports de plus en plus importants de matière organique et d'engrais, comme les nitrates et les phosphores charriés par le Saint-Laurent.

Les eaux froides provenant du Labrador pénètrent dans le golfe en direction de Québec par le chenal Laurentien, une gigantesque fosse d'eau profonde allant de 200 à plus de 300 mètres, qui va de l'embouchure du Saguenay à la haute mer, 1200 kilomètres plus loin. Ces eaux de grande profondeur, explique Denis Gilbert, sont moins froides que par le passé: en moyenne, leur température a augmenté de 1,7 °C, ce qui est beaucoup dans une masse d'eau de cette importance. Ces eaux plus chaudes contiennent aussi moins d'oxygène. Comme il faut entre trois et cinq ans pour que ces eaux du Labrador remontent par le fond jusqu'à Tadoussac, leur teneur en oxygène, lorsqu'elles y arrivent, a progressivement baissé en raison de l'oxydation de la matière organique (poissons et benthos) qui descend de la surface pour se sédimer au fond.

Et c'est là qu'un deuxième coup est porté à la concentration d'oxygène des eaux profondes qui remontent de la mer. Le transport par le fleuve de millions de tonnes de terre érodée bourrée de nitrates et de phosphore — il en passe six millions de tonnes en face de Québec chaque année! — provoque une deuxième baisse qui ramène le taux d'oxygène en eaux profondes autour de 17 %, soit un pourcentage insuffisant pour le maintien d'un écosystème marin en santé.

Selon Denis Gilbert, on pourrait se retrouver ici en présence d'un impact méconnu de la contamination du Saint-Laurent par l'érosion et les apports de nitrates et de phosphore que d'autres chercheurs, comme Richard Carignan, de l'Université de Montréal, mettent de plus en plus au banc des accusés. Ce dernier soutient, chiffres à l'appui, que l'intensité des apports annuels de matière organique et d'engrais, principalement attribuables à l'activité agricole et au passage des grands navires, fera disparaître le lac Saint-Pierre d'ici la fin du siècle. Denis Gilbert se demande si la levée du moratoire sur la production agricole à la fin de l'année ne va pas aggraver le problème, ce qu'il aimerait bien pouvoir mesurer avec rigueur.

Dépourvus de financement même s'ils ont présenté quatre projets de recherche pour aller au fond de ce problème majeur, les chercheurs veulent amorcer une analyse des sédiments du Saint-Laurent en zones profondes pour déterminer l'histoire des apports de matière organique et des engrais d'origine humaine depuis... quelques milliers d'années. Ces sédiments, explique Denis Gilbert, peuvent nous apprendre quelles ont été les grandes fluctuations naturelles des apports, s'il y a eu augmentation, le moment où celle-ci est survenue et quels ont été les changements dans leur composition depuis l'arrivée des Blancs et tout particulièrement au cours du dernier siècle.

C'est cette partie de l'étude, dit-il, qui permettra de savoir si les apports responsables de la diminution du taux d'oxygène sont d'origine terrestre — ce qui mettrait principalement en cause l'érosion des sols agricoles et des berges fluviales — ou attribuables aux engrais, une cause importante de l'eutrophisation de plusieurs plans d'eau.

Les récents constats de cette équipe de recherche vont de pair avec ceux du bilan préliminaire de l'état des eaux maritimes sur les côtes américaines, récemment publié par la US Commission on Ocean Policy. Des baisses draconiennes d'oxygène ont été relevées aux États-Unis, notamment dans la baie de Chesapeake et dans le golfe du Mexique, où le Mississippi déverse des taux de nitrates cinq fois plus élevés que ce qu'on trouve dans le Saint-Laurent. La différence, c'est qu'aux États-Unis, on en est déjà aux plans de restauration de la baie de Chesapeake, par exemple, car on a investi ce qu'il fallait pour cerner le problème, déterminer ses causes et trouver les moyens de ramener la vie dans ces plans d'eau. Ici, les chercheurs courent après les budgets uniquement pour cerner le problème...

Le Devoir

EN BREF

Le rachitisme guette les bébés

Tous les nourrissons allaités devraient recevoir des suppléments quotidiens de vitamine D par voie orale, a indiqué hier la Société canadienne de pédiatrie (SCP) sur la base d'une étude du Programme canadien de surveillance pédiatrique (PCSD) dirigée par le Dr Leanne Ward. «Le rachitisme par carence en vitamine D est un trouble de santé publique important chez les nourrissons qui habitent au Canada. Plusieurs cas nous ont été déclarés au cours de notre étude de deux ans», a expliqué le Dr Ward. Le PCSD a en effet permis de recenser plus de 79 cas de rachitisme nutritionnel au Canada, observé surtout chez les nourrissons et les tout-petits par 2300 pédiatres canadiens. Ces enfants peuvent présenter des symptômes comme des convulsions, des malformations des membres, des fractures et un retard du développement. — Le Devoir